

Contrat Local de Santé

2022 - 2024



Contrat Local de Santé

2022 - 2024



ENTRE

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole,

représentée par son Président Monsieur Édouard PHILIPPE,
ci-après dénommée, la « Communauté urbaine » ; d'une part,

ET

L'Agence Régionale de Santé

représentée par son Directeur Général Monsieur Thomas DEROCHE ;
d'autre part.

Sommaire

Article 1 – Objet du contrat	8
Article 2 – Engagement général des parties	8
Article 3 – Les enjeux du territoire	9
Eléments de contexte	9
Eléments de territoire	9
Éléments socio démographiques	9
Focus sur le vieillissement de la population	10
Éléments de l'offre de soins et de services sur le territoire	11
Éléments de l'état de santé des habitants	12
Éléments relatifs à la santé mentale	12
Axes de travail au regard du diagnostic de territoire	14
Article 4 – L'ambition stratégique de la CU en matière de santé	15
Les actions de promotion de la santé	15
Les enfants	15
Les populations en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et Territoire de Veille Active (TVA)	15
Les actions de démographie médicale	16
Constitution d'un vivier d'avenir	16
L'accompagnement de l'universitarisation du territoire et le développement de l'hôpital	17
Le développement de conditions favorables à l'installation de nouveaux professionnels de santé	17
Article 5 – Programme d'actions du CLS	19
Axe 1 - Accès à la santé pour tous	19
Axe 2 - Comportements favorables à la santé	20
Axe 3 - Environnement et cadre de vie	21
Axe transversal - Suivi du contrat local de santé	21
Article 5bis – Phasage des actions du contrat	22
Article 6 – Périmètre géographique du contrat	22

Article 7 – Gouvernance du Contrat Local de Santé	23
Le COmité de PIlotage	23
Le Groupe de Suivi	23
Les groupes thématiques	24
Le groupe élus	24
Le coordinateur du CLS	24
Article 8 – Partenaires associés	25
L’Agence Régionale de Santé	25
La Région	25
Le Département	25
La Caisse Primaire d’Assurance Maladie	26
La Caisse d’Allocations Familiales : convention de territoire	26
Le Groupe Hospitalier du Havre	27
L’Hôpital Privé de l’Estuaire	27
La Clinique des Ormeaux	28
Projet Territorial de Santé Mentale	28
SEXTANT 76 : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé	29
Article 9 – Durée du contrat	30
Article 10 – Révision du contrat	30
Article 11 - Modalités de suivi et d’évaluation du Contrat Local de Santé	30
Signatures	31
ANNEXES	33

Préambule

La loi Hôpital Patients, Santé et Territoires du 21 juillet 2009 a introduit en France les **Contrats Locaux de Santé (CLS)**. Cette loi donne la possibilité aux Agences Régionales de Santé de signer un contrat avec les intercommunalités et les communes pour mettre en œuvre une politique de santé au plus près des besoins des territoires et s'intégrant dans les orientations du schéma régional de santé⁽¹⁾.

Outil de contractualisation au service d'une politique de santé territorialisée, le **CLS** est un levier de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé qui porte sur la santé au sens large : promotion de la santé, prévention, politiques de soins et accompagnement médico-social.

En s'appuyant sur les dynamiques locales partenariales, le **Contrat Local de Santé** propose des réponses adaptées aux réalités et aux besoins des territoires, définies par un diagnostic partagé, et permet d'agir sur différentes dimensions de manière concertée.



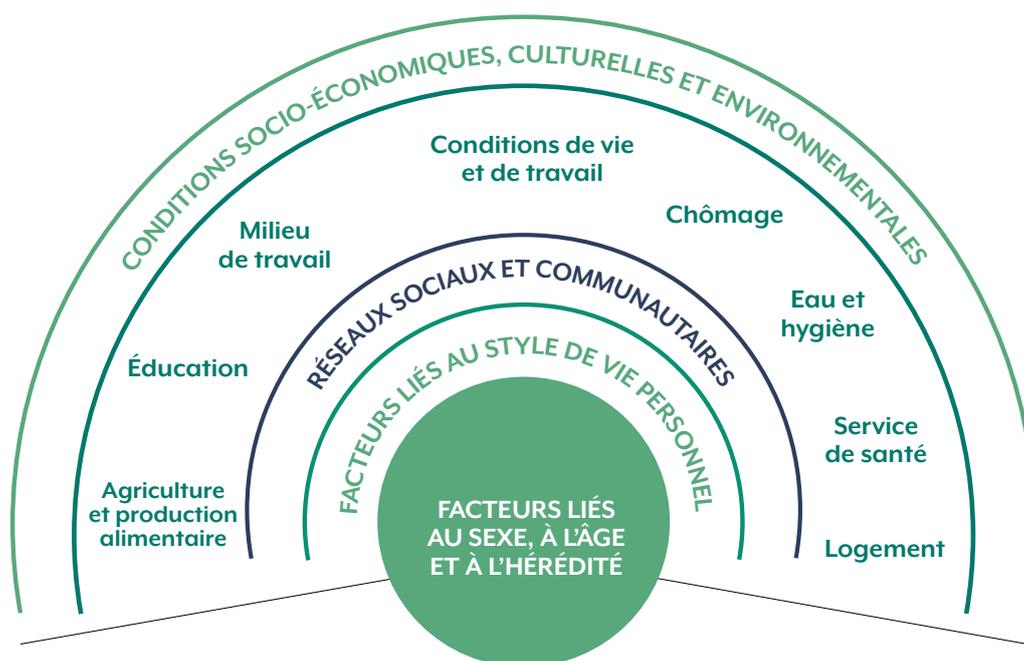
1. Cf. annexe 1 : définition et axes du Schéma Régional de Santé Normandie

Outil de concertation territoriale, le **Contrat Local de Santé** permet de structurer une action territoriale en matière de santé autour :

- ▶ d'une stratégie et d'objectifs définis en partenariat avec les acteurs du territoire
- ▶ d'un programme d'actions pluriannuel co-construit à partir des besoins locaux
- ▶ d'un suivi de la mise en œuvre et d'évaluation des résultats construits et conduits en parallèle

Ses caractéristiques lui permettent de venir en complément des actions existantes, de les renforcer, de les développer ou d'en initier de nouvelles.

Modèle des déterminants de la santé de Whitehead & Dahlgren



Les actions du **Contrat Local de Santé** croisent tous les champs de la santé publique et visent à agir sur les facteurs influant sur l'état de santé des populations : les déterminants de santé. En effet, l'état de santé d'une population résulte à la fois de facteurs génétiques personnels, de comportements et d'habitudes de vie individuels, de liens sociaux, de conditions socio-économiques, culturelles et de l'environnement, qui déterminent les conditions de travail, de logement, d'accès à la culture.

Article 1 – **Objet du contrat**

Le présent contrat a pour objet de définir avec l'Agence Régionale de Santé Normandie, et avec les partenaires institutionnels du territoire que sont le Département de Seine-Maritime, la Région Normandie, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie Le Havre-Rouen, les services de l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales, engagés en faveur de la santé de la population, les axes stratégiques, les objectifs et actions visant à réduire les inégalités en matière de santé sur le territoire de la Communauté urbaine. Ce contrat s'inscrit dans la dynamique initiée dès 2021 avec la signature du premier contrat de la Communauté urbaine et ancre de façon plus concrète encore les actions sur le territoire avec les partenaires, en lien avec les priorités de territoire mais également avec les priorités nationales.

Article 2 – **Engagement général des parties**

La Communauté urbaine s'engage à :

- ▶ Porter la coordination du **Contrat Local de Santé**, l'animation et le suivi du plan d'actions sur toute la durée du présent contrat
- ▶ Articuler le **CLS** avec les autres politiques publiques portées par la Communauté urbaine

L'Agence Régionale de Santé Normandie s'engage à :

- ▶ Nommer un référent **CLS** au sein de ses services
- ▶ Proposer un appui, des services de l'Agence Régionale de Santé (ou via des opérateurs financés à cet effet) en matière d'observation, de conduite de projet et de formation
- ▶ Garantir l'articulation du **CLS** avec le Projet Régional de Santé
- ▶ Financer les actions inscrites au **CLS** selon les modalités figurant en annexe

Chaque signataire / partenaire s'engage à :

- ▶ Participer durablement aux différentes instances du **Contrat Local de Santé** notamment au comité de pilotage et aux groupes de travail thématiques les concernant, et en lien avec leurs compétences
- ▶ Articuler le **CLS** avec les actions et les moyens engagés par son institution
- ▶ Faciliter le repérage des enjeux de santé, traiter et proposer des partenariats
- ▶ Mettre au service des objectifs du **CLS** ses ressources d'expertises
- ▶ Communiquer sur le **CLS** et son projet auprès de ses professionnels et partenaires, et valoriser les actions et les résultats obtenus.
- ▶ Prendre en compte les autres actions déployées par la Communauté urbaine en matière de santé et les enrichir si besoin.

Article 3 – Les enjeux du territoire

Éléments de contexte

Forte d'un premier contrat signé en 2012 qui a révélé une dynamique essentielle sur le territoire, la Communauté urbaine souhaite s'engager dans un nouveau contrat. Il s'appuie sur un diagnostic quantitatif réalisé fin 2019 par l'Observatoire Régional de la Santé, complété des apports qualitatifs issus des ateliers participatifs réunissant élus locaux, associations, établissements de santé, professionnels libéraux, etc.⁽²⁾

Un rapport d'information de 2021⁽³⁾, relatif « aux effets et conséquences de la Covid 19 sur la santé mentale des habitants » et une étude de l'AURH⁽⁴⁾ relative au vieillissement au sein du territoire menée sur l'ensemble de la Communauté urbaine complètent ces éléments.

Éléments de territoire

Le territoire de la Communauté urbaine regroupe 54 communes et présente un profil très hétérogène puisqu'elle compte une ville centre de 172 000 habitants, 10 communes péri-urbaines et rurales de 2 000 à 16 000 habitants et 43 communes de moins de 2 000 habitants. Le territoire compte 7 quartiers prioritaires de la ville et 11 territoires de veille active, rassemblant plus de 56 000 habitants. Constitué à l'échelle de la Pointe de Caux, ce territoire, qui cultive une identité à la fois maritime, fluviale et terrestre, forme un bassin de vie de près de 275 000 habitants.

Éléments socio démographiques

une part plus élevée d'ouvriers et d'employés

La Communauté urbaine présente un profil de population hétérogène selon la localisation sur le territoire, avec une majorité de classe populaire.

16%

DE TAUX DE PAUVRETÉ

-8%

SUR LES REVENUS LES PLUS FAIBLES PAR RAPPORT AU NATIONAL

La fragilité de l'emploi est une constante du territoire et le taux de pauvreté est assez élevé : 16 %, soit 1,4 point de plus que le taux national (14,6%). Les revenus les plus faibles du territoire sont 8 % plus bas qu'au niveau national. Cette observation peut être corrélée avec la part des 25-34 ans peu ou pas diplômés qui sont 16 % sur le territoire.

2. Diagnostic disponible sur le site internet de la Communauté urbaine : www.lehavremetro.fr

3. Réalisé, à la demande de M. Edouard PHILIPPE, Président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, par un groupe de travail constitué de professionnels de santé du territoire havrais, coordonnée par le Dr Alain FUSEAU – pédopsychiatre ; chef de service de la fédération Adolescents et Président de la Commission Médicale d'Établissement du Groupe Hospitalier du Havre

4. *Vieillir au sein de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole – enjeux et perspectives* – Agence d'urbanisme Le Havre Estuaire de la Seine – Mars 2022

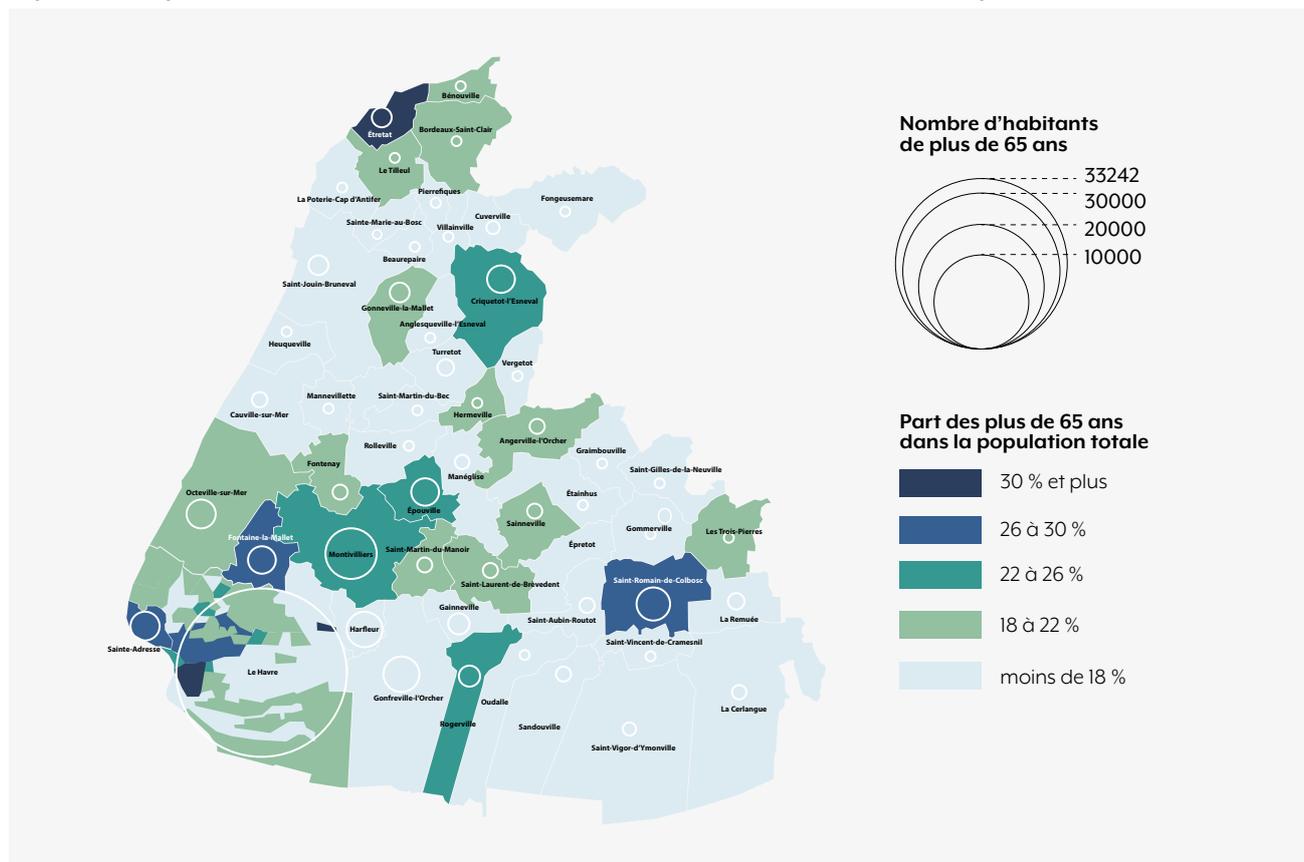
Focus sur le vieillissement de la population ⁽⁵⁾

Dans les années à venir, la structure démographique de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole va évoluer et la part des + de 65 ans augmenter. D'ici 2040, les + de 65 ans représenteront 27 % de la population, soit une augmentation de 10 points par rapport au taux de 2013.

La répartition des séniors est assez inégale sur le territoire avec un taux dépassant les 25% dans certaines communes du territoire, contre 18 % dans près des 2/3 des communes périurbaines.

Le vieillissement de la population est lié à 4 facteurs : l'avancée en âge des générations du baby-boom, le déficit migratoire, la baisse des naissances et la hausse de l'espérance de vie.

Population des plus de 65 ans au sein des villes de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en 2018



De plus, le recul de la population de 0,2 % par an projeté entre 2013 et 2040 aura pour conséquence l'augmentation de la part des plus de 65 ans et de celle des + de 80 ans qui va connaître une progression forte et continue.

Cette évolution nécessite d'anticiper les changements et de relever les défis qui émergeront :

- Prise en compte des fragilités sociales (isolement, niveau de vie)

En 2018, 55,2% des + de 80 ans vivent seuls. Le revenu de vie médian est parmi les plus faibles (en comparaison avec d'autres EPCI identiques)⁽⁶⁾.

5. Vieillir au sein de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole – enjeux et perspectives – étude menée par Agence d'urbanisme Le Havre – Mars 2022

6. EPCI de comparaison : Amiens Métropole, Grand Besançon Métropole, Grand Anjcy, Le Mans Métropole, Limoges Métropole, Brest Métropole, Metz Métropole, Dijon Métropole, Métropole du Grand Nancy, Nîmes Métropole, Caen la Mer, Perpignan Méditerranée Métropole, Mulhouse Alsace Agglomération, Orléans Métropole, Clermont Auvergne Métropole, Tours Métropole Val de Loire, Angers Loire Métropole, Grand Reims, Le Havre Seine Métropole.

► Parcours résidentiel et adaptation des logements

Les séniors occupent actuellement les logements les plus grands et les plus anciens. 50 % vivent dans des logements sans ascenseurs.

► Offre d'établissements spécialisés

Il y a 3000 places en établissements et services pour personnes âgées sur le territoire de la CU, ce qui représente un taux de couverture de la population de plus de 75 ans de 12 %. On prévoit d'ici 2050, une hausse du besoin d'ouverture de places en EHPAD de 41%.

► Accès à la mobilité et aux services de proximité

La capacité à se déplacer influe sur le maintien à domicile, mais aussi sur le lien social et donc sur la santé. Si l'offre de mobilité portée par la Communauté urbaine maille l'ensemble du territoire (transports collectifs, Fil bus, mobi'fil...), le vieillissement actif doit être facilité ainsi que la pratique de la marche.

Le rapport de l'AURH⁽⁷⁾ met en évidence la nécessité de décliner en actions au sein de chacun des axes du **CLS** un focus sur la population vieillissante afin de prendre en compte le virage du vieillissement démographique sur le territoire communautaire.

Eléments de l'offre de soins et de services sur le territoire



établissements de soins
CONCENTRÉS SUR LE **sud du territoire**

La Communauté urbaine est bien équipée en établissements de soins. Leur répartition sur le territoire est toutefois assez inégale puisqu'ils sont essentiellement localisés sur le sud du territoire. Leur accessibilité est néanmoins facilitée par de grands axes routiers et par l'offre de mobilité proposée par la CU (réseau de transports en commun, extension du tramway, plan vélo...).



56%
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ONT PLUS DE
55 ANS

Le territoire demeure en tension en matière de démographie médicale avec un taux de médecins de + de 55 ans (et donc amenés à partir à la retraite dans les années à venir) de 56 %.



16%
DE BÉNÉFICIAIRES
CMU

Du fait du profil socio-économique de la population, on observe un pourcentage de 16% d'assurés qui bénéficient de la CMU, contre 14 % au niveau départemental.

De plus, 6,4% des bénéficiaires sont sans médecins traitants, ce qui est plus élevé qu'au niveau départemental (5,4%).



taux de participation dépistages cancers

Enfin on relève **un taux de participation aux dépistages organisés des cancers inégal sur le territoire et inférieur aux recommandations nationales** (tous dépistages confondus). Or les cancers restent une des causes principales de décès sur le territoire.

7. Vieillir au sein de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole – enjeux et perspectives – étude menée par Agence d'urbanisme Le Havre – Mars 2022

Éléments de l'état de santé des habitants



84 ans

ESPÉRANCE DE VIE
À LA NAISSANCE

85 ans

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Malgré une espérance de vie à la naissance qui ne cesse d'augmenter, on constate encore sur le territoire un écart d'un point par rapport au taux régional. Même si elle a augmenté de 6 ans entre 1979 et 2015, elle reste une des plus faibles de France Métropolitaine. Ce chiffre est corrélé avec une surmortalité⁽⁸⁾ présente en Normandie par rapport au national. Le différentiel de mortalité atteint +8% chez les hommes et +4% chez les femmes.

MORTALITÉ
PRÉMATURÉE



32%



15%

Entre 2009 et 2015, on observe, sur le territoire, des taux de mortalité prématurée et évitable⁽⁹⁾ supérieurs aux taux normands. En effet, 32% des décès, chez les hommes, surviennent avant 65 ans et 15% chez les femmes (respectivement 28% et 13% en Normandie).



**cancers et
maladies
respiratoires**

PRINCIPALES CAUSES
DE MORBIDITÉ
ET DE MORTALITÉ

Ces données peuvent s'expliquer par la prévalence des décès par cancers et maladie de l'appareil circulatoire qui restent les deux principales causes de décès sur le territoire. L'environnement, les comportements de santé, la sédentarité sont autant de déterminants influant l'état de santé et pouvant expliquer ces maladies.



**préoccupations
premières
des acteurs
du territoire**

Les acteurs du territoire font part des mêmes constats de façon qualitative. Leurs observations convergent vers une augmentation des comportements défavorables à la santé notamment en lien avec l'alimentation et l'activité physique. Ces deux déterminants sont primordiaux pour l'état de santé globale.

Éléments relatifs à la santé mentale

Issus du rapport « *le COVID 19 et ses effets sur la santé mentale des habitants* »⁽¹⁰⁾

Une étude réalisée en 2020 sur le territoire confirme les effets pressentis de la crise sanitaire sur la santé mentale de la population. En effet, l'isolement, la fermeture des structures et le sentiment anxigène générés par la période de crise sanitaire ont été autant d'éléments déclenchant ou favorisant le mal-être de la population.

8. La notion de surmortalité décrit un taux de mortalité anormalement élevé ou supérieur à un autre.

9. La mortalité prématurée a été définie dans les années 90 comme l'ensemble des décès survenus avant 65 ans. La mortalité évitable a été définie à partir d'une répartition en trois composantes : causes de décès liées aux comportements à risque, causes de décès liées au système de soins et autres causes de décès

10. Réalisé, à la demande de M. Edouard PHILIPPE, Président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, par un groupe de travail constitué de professionnels de santé du territoire havrais, coordonnée par le Dr Alain FUSEAU – pédopsychiatre ; chef de service de la fédération Adolescents et Président de la Commission Médicale d'Établissement du Groupe Hospitalier du Havre

Au moment de l'écriture de ce rapport, peu de données objectivées existent. Néanmoins, le rapport fait état d'une augmentation de troubles anxieux, psychiatriques, d'insomnies et d'addictions et relève plus spécifiquement sur le territoire de la Communauté urbaine les éléments suivants :

► **Etudiants :**

Les effets psychologiques du confinement ont été flagrants, conduisant parfois à un arrêt des études. Le mal être et l'anxiété se sont installés durablement, parfois associés à la précarité et à l'isolement. La période fut difficile et on en observe les effets à court terme. Même s'il existe un manque de visibilité sur l'impact à long terme, il convient de prendre cette thématique en considération.

► **Femmes et violences intrafamiliales :**

À partir de l'été 2020, le rapport met en évidence une explosion du nombre de situations intrafamiliales. Les Centres Médicaux Sociaux ont enregistré, au cours du seul mois de novembre 2020, l'équivalent d'un tiers des déclarations annuelles (principalement violences au sein des fratries et agressions sexuelles). Les professionnels ont aussi constaté des épisodes de violences chez les tout-petits (2-3 ans) qui se retrouvent exposés à la violence au sein de la cellule familiale. Enfin, les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale sont submergés de nouveaux arrivants (aux profils nouveaux : femmes seules, personnes âgées...).

► **Publics précaires :**

Les populations issues de l'immigration, les personnes souffrant de problèmes psychiatriques, de même que les personnes âgées ont beaucoup souffert de l'isolement. Ces dernières ont mal vécu l'absence de visite à domicile (de la famille et des professionnels), cultivant ainsi le mal-être et le sentiment d'oubli. Notons que le manque de soignants a été mal vécu aussi par l'entourage des personnes âgées.

D'une manière générale, on a observé sur l'ensemble de la population, une baisse du nombre d'actes médicaux (avec par exemple une diminution de 150 à 30 passages aux Urgences/jour), une priorisation de ceux-ci pendant le confinement et un non recours aux soins, pour des raisons différentes : négligence, peur...

À long terme, on observe des séquelles liées au COVID (honte, épuisement, dépression, deuils non réalisés...).

Préconisations de ce rapport :

- Permettre l'accès aux espaces de vie extérieurs à tous
- Favoriser l'aller-vers (outiller les professionnels)
- Recenser les personnes ressources
- Accompagner les personnes âgées
- Prendre en compte les spécialités de l'accompagnement aux troubles psychologiques
- Renforcer les dispositifs de prise en charge des violences intrafamiliales

Au regard de ce rapport, et en application de la loi 3DS, Différenciation, Décentralisation, Déconcentration, Simplification, qui prévoit dans son article 122 l'obligation d'inscrire un volet dédié à la santé mentale dans les contrats locaux de santé (**CLS**), il a été proposé et validé d'inscrire la Santé mentale en fil conducteur des actions. Chaque action du **CLS** est ainsi envisagée au regard de cet éclairage.

La santé mentale étant un déterminant majeur de la santé, il est travaillé comme tel au sein du **CLS**. Cette thématique est ainsi renforcée dans l'ensemble du plan d'action du **CLS**, sans toutefois faire l'objet d'une action ciblée au sein du **Contrat Local de Santé**.

Axes de travail au regard du diagnostic de territoire

Les axes retenus, validés avec l'Agence Régionale de Santé, sont les suivants :

Accès à la santé pour tous

- ▶ Renforcer la politique de dépistage et de prise en charge des cancers
- ▶ Renforcer l'activité du territoire
- ▶ Améliorer les parcours de santé

Comportement favorable à la santé

- ▶ Promouvoir une alimentation saine et de qualité
- ▶ Encourager et faciliter une activité physique régulière
- ▶ Améliorer la santé des étudiants
- ▶ Accompagner les parents dès la période prénatale

Environnement et cadre de vie

- ▶ Promouvoir un aménagement du territoire favorable à la santé (dont les lieux de vie, les activités culturelles pour rompre l'isolement et renforcer la place de l'utilisateur)
- ▶ Promouvoir une bonne utilisation des logements



Prendre en compte le vieillissement de la population



Prendre en compte la santé mentale

Lors du Comité de Pilotage du 09 avril 2021 il a été décidé, malgré l'intérêt, de ne pas maintenir la thématique « sensibiliser et informer sur les risques naturels et industriels ». En effet, depuis 2019, le service d'alerte en masse a été mis en place. Il sera accompagné, dans l'avenir, d'ateliers pédagogiques à destination des habitants autour de la culture du risque.

Article 4 – **L’ambition stratégique de la CU en matière de santé**

Territoire résilient, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole œuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie de la population. Ainsi, elle fait le choix de mener une politique volontariste en matière de santé en intervenant sur les déterminants de la santé dans le cadre des politiques publiques déployées, avec pour objectif, l'amélioration de la santé globale de la population.

La Communauté urbaine oriente ainsi sa stratégie santé autour de deux axes structurants pour le territoire que sont la promotion de la santé et la démographie médicale, avec pour objectif d'influer sur :

Les déterminants de santé : il s'agit d'agir en amont, en cherchant à modifier les comportements à risque pour favoriser le bien-être des populations et leur maintien en bonne santé.

Les déterminants de l'attractivité : il s'agit de combiner les initiatives pour faire venir, fixer et mailler les acteurs de santé sur le territoire afin de proposer une plus grande offre de soins aux populations et réduire le risque de désertification médicale.

À la croisée de ces deux axes, le **Contrat Local de Santé** est un outil essentiel pour renforcer cette politique de santé. En développant, avec le réseau d'acteurs local, un plan d'actions territorial et coordonné, le **CLS** rend possible des actions que chacun des acteurs n'aurait pu porter seul.

Les actions de promotion de la santé

La Communauté urbaine mène des actions fortes en matière de promotion de la santé autour des publics cibles que sont les enfants et les populations les plus fragilisées (dans les quartiers prioritaires de la ville).

■ Les enfants

2 500 élèves bénéficient chaque année du programme Santé A l'Ecole. Cette action d'éducation à la santé proposée aux écoles primaires volontaires de la Communauté urbaine a pour objet de renforcer les compétences psychosociales (CPS) des enfants pour leur permettre à terme de faire des choix éclairés, notamment en matière de santé, pour des comportements les plus favorables possibles.

Le programme consiste en quatre animations proposées par des animatrices du service santé de la CU, quatre animations minimum menées par les enseignants eux-mêmes, 3 heures de formation des enseignants aux compétences psychosociales et un manuel pratique offert à chaque classe. Les parents sont partie prenante à l'action et l'approche CPS est étendue au périscolaire.

L'Agence Régionale de Santé soutient cette action dans le cadre d'une convention pluriannuelle. Un partenariat fort avec l'éducation nationale garantit également la cohérence et la pérennité de cette action.

■ Les populations en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et Territoire de Veille Active (TVA)

Porté par la Communauté urbaine, co-financé par le contrat de ville et par l'ARS, l'Atelier Santé Ville (ASV) est une démarche visant la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, par le renforcement spécifique des actions du service santé dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et Territoire de Veille Active (TVA).

Le territoire de la Communauté urbaine compte 7 QPV et 11 TVA repartis sur les communes du Havre et de Gonfreville-l'Orcher, d'Harfleur et de Montivilliers.

Les coordinateurs de l'Atelier santé Ville ont donc, au sein des QPV-TVA, pour missions de :

- ▶ soutenir l'éducation à la santé : actions complémentaires au dispositif Santé à l'Ecole
- ▶ renforcer les actions en faveur de la promotion de la santé et apporter une expertise et des ressources : participation au Comités d'Education à la Santé (CESC) et des Comités d'Education à la Santé Inter-établissements (CESCI) des établissements scolaires
- ▶ favoriser l'apport d'informations relatives à la santé au plus près des publics (dépistages des cancers par exemple)

- ▶ accompagner l'essor des Maisons de Santé pluriprofessionnelles (une aide logistique ressource et expertise relatives à la connaissance des acteurs de proximité, aux priorités de santé, à la promotion de la santé)
- ▶ renforcer le déploiement des actions du **Contrat Local de Santé** dans les quartiers prioritaires de la ville.

A court terme :

L'accompagnement périnatal pourrait être renforcé pour guider les familles les plus fragilisées dès l'arrivée de l'enfant en lien avec la CPAM et le Département de Seine-Maritime tous deux déjà porteurs d'ateliers d'éveil.

Par ailleurs, le développement d'une offre de santé (soins et prévention) pour les étudiants doit être engagé avec le travail conjoint des partenaires. La vulnérabilité de ce public en fait en effet une priorité pour les partenaires que sont l'ARS, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, les associations locales (Nautilia par exemple), l'Université Le Havre Normandie, le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), la Conférence Havraise des Etablissements d'Enseignement et de Recherche du Supérieur (CHEERS), la Région Normandie.

Enfin, l'offre d'activité physique, en lien avec la nutrition, pourra être étendue à d'autres publics via des dispositifs existants au sein de la Communauté urbaine (Ludisport + pour le public senior).

L'ensemble de ces pistes s'envisagera en adéquation avec la stratégie interministérielle de déploiement des compétences psychosociales en direction de l'ensemble des publics (2022-2027).

Les actions de démographie médicale

La Communauté urbaine porte des actions structurantes en matière de démographie médicale pour faire de son territoire un territoire attractif pour les acteurs du soin :

- ▶ En constituant un vivier de compétences pour l'avenir
- ▶ En accompagnant l'universitarisation du territoire et le développement de l'hôpital
- ▶ En créant les conditions favorables à l'installation de nouveaux professionnels de santé

■ Constitution d'un vivier d'avenir

Les études montrent que si les étudiants sont attachés à leur territoire d'origine, ils s'installent aussi plus facilement là où ils terminent leurs études. La Communauté urbaine fait ainsi le choix d'inscrire ses actions dans le cursus des études de santé pour ancrer son vivier de futurs professionnels :

▶ Antenne Parcours Spécifique Santé, PaSS et Licence Accès Santé, LAS :

Depuis 2014, en partenariat avec les universités du Havre Normandie et de Rouen Normandie, la Communauté urbaine finance et dispose d'une filière d'entrée dans les études de santé sur le site de l'université du Havre. Cette antenne permet aux étudiants du territoire de commencer leurs études de santé près du domicile familial, ce qui constitue un facteur de réussite majeur et de réduction des coûts pour les familles. Pour le territoire, il s'agit de faire en sorte que ces jeunes reviennent sur leur territoire de cœur une fois leur diplôme obtenu.

▶ Antenne d'odontologie au sein du Groupe Hospitalier du Havre - LH Dentaire :

Ouvert en 2012 et soutenu financièrement par la CU, le LH Dentaire accueille dans les locaux de l'hôpital Flaubert au Havre un pôle dédié à l'odontologie qui permet de former des étudiants en 5^{ème} et 6^{ème} années, tout en offrant une meilleure prise en charge des soins dentaires sur le territoire de la Communauté urbaine. La structure de 12 fauteuils dentaires bénéficie d'un encadrement de qualité qui rend le dispositif attractif pour les jeunes, avec pour objectif qu'ils s'installent ensuite sur le territoire.

► **LH Ophtalmologie :**

Ce service, déployé par le Groupe Hospitalier du Havre depuis 2019, a été équipé grâce au soutien financier de la Communauté urbaine. Il permet l'accueil d'internes en ophtalmologie et leur formation dans des conditions favorables et l'irrigation de la filière localement.

► **Dispositif logement :**

La CU finance la location d'appartements meublés en colocation en centre-ville du Havre particulièrement pour les étudiants d'odontologie et les internes de médecine générale. En laissant seulement 100 € à la charge des étudiants, ce dispositif est un levier important pour accueillir des stagiaires et favoriser leur sédentarisation et leur installation sur le territoire à terme.

► **Journée d'accueil des internes de médecine générale :**

Pour favoriser la mise en réseau et la dynamique de la communauté médicale, une journée d'accueil est proposée chaque semestre aux internes de médecine générale. Elle permet à la fois la découverte des atouts du territoire, des pratiques professionnelles innovantes. Elle permet aussi la mise en relation des internes avec des jeunes médecins remplaçants ou installés qui assurent un compagnonnage.

■ **L'accompagnement de l'universitarisation du territoire et le développement de l'hôpital**

Le Groupe Hospitalier du Havre, plus important Centre Hospitalier non-universitaire de France, est un atout majeur d'attractivité pour la communauté médicale. La Communauté urbaine soutient ainsi fortement un certain nombre de ses initiatives :

► **L'universitarisation :**

Depuis 2016, la Communauté urbaine finance, avec le Groupe Hospitalier du Havre (GHH) et le CHU de Rouen, des postes de Professeurs Universitaires-Praticiens Hospitaliers (PU-PH) pour attirer de jeunes professionnels de santé, assurer le rayonnement du GHH, permettre l'accueil d'internes et mettre en œuvre des travaux de recherche au sein de l'hôpital.

A ce jour, l'universitarisation financée par la Communauté urbaine concerne la pneumologie, la pédopsychiatrie ainsi que le financement d'une chef de clinique assistant en anesthésie-réanimation.

► **L'investissement :**

La Communauté urbaine soutient également, en investissant avec le GHH ou en l'accompagnant dans ses démarches d'investissement, le développement des techniques innovantes, le renouvellement du plateau technique afin d'assurer toujours son niveau de performance pour une prise en charge toujours plus qualitative des patients.

Dans les prochaines années, la Communauté urbaine continuera d'accompagner le GHH dans le cadre de :

- L'ouverture d'un département d'odontologie au CHU de Rouen dès la rentrée 2022 pour anticiper avec ses partenaires, et notamment la Région Normandie, la montée en charge du LH Dentaire dès 2025
- L'ambition du GHH en matière de développement d'un pôle d'oncologie universitarisé

■ **Le développement de conditions favorables à l'installation de nouveaux professionnels de santé**

La santé change de paradigme pour entrer dans l'exercice coordonné pluridisciplinaire des soins. L'exercice isolé n'est plus aujourd'hui un modèle pour les jeunes en recherche d'installation. Là encore, la Communauté urbaine est aux côtés des professionnels, pour accélérer la dynamique vers ces nouvelles pratiques :

► **Développer le maillage du territoire :**

Les professionnels de santé se mobilisent au sein de la Communauté Pluriprofessionnelle Territoriale de Santé (CPTS), à l'échelle de 9 communes, pour élaborer des actions visant plus d'efficacité dans les parcours de soins des patients. La Communauté urbaine est co-porteuse de certaines actions, partenaire d'autres actions déployées et soutient la CPTS lorsque de besoin.

► **Soutenir l'essor des Maisons de Santé Pluridisciplinaires, ou tout autre mode d'exercice coordonné :**

L'émergence et le développement de l'exercice coordonné est le facteur clé de l'installation de professionnels de santé sur le territoire. Ainsi, aux côtés de l'ARS, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, de l'association Sextant76, de la fédération des maisons et pôles de santé, la Communauté urbaine accompagne les professionnels de santé pluridisciplinaires pour se fédérer et élaborer un projet de santé permettant le passage à l'exercice coordonné.

► **Etoffer l'offre de santé au sein des maisons de santé communautaires :**

La Communauté urbaine dispose de deux structures de santé qu'elle met à disposition des professionnels. Elle investit dans ces structures : la maison médicale à Criquetot-l'Esneval, dont les professionnels se sont organisés sur le territoire en Pole de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA), fait l'objet d'une extension en lien avec les professionnels de santé afin qu'une activité plus large y soit développée et la maison de santé à Saint-Romain-de-Colbosc a bénéficié de l'aménagement de son premier étage en 2019 pour y développer encore l'offre de soins.

► **Apporter une réponse à toute demande de soins :**

Depuis janvier 2021, le territoire fait partie des 22 sites pilotes en France pour préfigurer la mesure phare du Pacte de refondation des urgences réaffirmée dans le cadre du Ségur de la santé : le Service d'accès aux soins (SAS).

Il permet d'orienter et de guider le citoyen, et d'apporter une réponse à toute demande de soins vitaux, urgents et non programmés. Le dispositif s'adresse à toute personne ayant un besoin de santé urgent, ou n'ayant pas de médecin traitant disponible, afin qu'elle puisse accéder à distance à un professionnel de santé.

La mise en œuvre du SAS clarifie et coordonne la prise en charge du patient entre la médecine de ville et l'hôpital.

Expérimenté sur l'année 2021, le service d'accès aux soins est une réponse collective aux tensions sur la médecine générale en région havraise, où un nombre important d'habitants n'a pas de médecin traitant déclaré. Accessible par téléphone, le dispositif apporte des solutions nouvelles en organisant une réponse cohérente et adaptée à l'échelle du territoire. Complémentaire de l'accès au médecin traitant ou aux communautés professionnelles territoriales de santé, le SAS réunit au Havre l'offre de soins de ville, les soins non-programmés (AMUH), l'Aide Médicale d'Urgence (SAMU), et le Groupe Hospitalier du Havre (GHH).

Dans les prochaines années :

- Le développement de filières de formations aux nouveaux métiers de la santé (infirmières en pratiques avancées, infirmières Azalée, assistants médicaux, coordinateur de maisons de santé...) devra être envisagé aux côtés de l'Agence Régionale de Santé, de la Région Normandie, du CHU de Rouen, et du Groupe Hospitalier du Havre pour venir renforcer ces pratiques coordonnées en santé.
- le déploiement d'une nouvelle Communauté Professionnelle Territoriale de Santé pour mailler pleinement le territoire. A l'initiative de professionnels de santé, la Communauté urbaine, l'Agence Régionale de Santé, le Groupe Hospitalier du Havre seront des partenaires essentiels.

Ainsi, au cœur de la stratégie santé portée par la Communauté urbaine, le **Contrat Local de Santé** a pour ambition de définir, avec les partenaires, un plan d'actions sur 3 ans à l'échelle du territoire pour faire rayonner les actions existantes, renforcer les projets territoriaux, initier de nouvelles dynamiques et expérimenter des actions innovantes.

Article 5 – Programme d’actions du CLS

Au regard de l’ambition du territoire et des priorités portées par l’ARS, le programme d’actions du CLS s’articule autour de l’accès à la santé pour tous, des comportements favorables à la santé et de l’environnement et du cadre de vie :

AXE 1 - ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS

Thématique - Renforcer la politique de dépistage et de prise en charge des cancers		
Objectifs	Actions	Partenaires impliqués aux côtés de la Communauté urbaine
Renforcer la participation aux dépistages organisés	<u>Sensibilisation des professionnels de santé de proximité</u> : renforcer la communication en direction des professionnels de santé et faciliter l’orientation des patients	<ul style="list-style-type: none"> • Agence Régionale de Santé • Caisse Primaire d’Assurance Maladie • Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers • Radiologues • Présidents des Commissions Médicales d’Etablissement • Groupe Hospitalier du Havre • Hôpital Privé de l’Estuaire • Clinique des Ormeaux • Association Sextant 76 • UC-IRSA • Association Havraise de Formation Médicale Continue
Valoriser la qualité des prises en charge et des soins sur le territoire	<u>Page web info cancer</u> : informer sur l’offre de soins du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Agence Régionale de Santé • Caisse Primaire d’Assurance Maladie • Association CRCDC • Radiologues • Présidents des Commissions Médicales d’Etablissement • Groupe Hospitalier du Havre • Hôpital Privé de l’Estuaire • Clinique des Ormeaux • Association Sextant 76 • UC-IRSA
Thématique - Renforcer l’attractivité du territoire		
Objectifs	Actions	Partenaires impliqués aux côtés de la Communauté urbaine
Sédentariser les médecins remplaçants	<u>Réseau des remplaçants</u> : créer et faire vivre une communauté pour faciliter l’installation des remplaçants	<ul style="list-style-type: none"> • Association Sextant 76
Thématique - Améliorer les parcours de santé		
Objectifs	Actions	Partenaires impliqués aux côtés de la Communauté urbaine
Identifier les opportunités d’installation des professionnels de santé / Faciliter les liens entre les professionnels	<u>Observatoire de l’offre médicale</u> : réaliser une cartographie croisant installation des professionnels et bassin de population	<ul style="list-style-type: none"> • Association Sextant 76 • Caisse Primaire d’Assurance Maladie

AXE 2 - COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

Thématique - Promouvoir une alimentation saine et de qualité et encourager et faciliter une activité physique régulière		
Objectifs	Actions	Partenaires impliqués aux côtés de la Communauté urbaine
Permettre l'accès à l'activité physique et à l'information pour tous	<u>Maisons Sport Santé</u> : coordonner les acteurs associatifs et institutionnels et proposer un déploiement territorial qualitatif	<ul style="list-style-type: none"> • Agence Régionale de Santé • Association Normandie Pédiatrie • Planeth patient : porteur du projet • Mutualité Française • Département 76 • Ville du Havre : Service Sport, jeunesse et vie associative • Communauté urbaine
Permettre l'accès à l'activité physique et à l'information pour tous	<u>Ludisport</u> : Renforcer par la formation des éducateurs sportifs, les messages clés d'activité physique et de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté urbaine
Thématique - Améliorer la santé des étudiants		
Objectifs	Actions	Partenaires impliqués aux côtés de la Communauté urbaine
Mieux appréhender les besoins en santé des étudiants	<u>Enquête sur la santé des étudiants (menée par l'Observatoire Régional de la Santé)</u> : repérer les besoins en matière de santé des étudiants et s'appuyer sur les résultats pour déployer un plan d'actions (perspective CAMPUS Santé)	<ul style="list-style-type: none"> • Agence Régionale de Santé • Région Normandie • Université • Observatoire Régional de Santé
Thématique - Accompagner les parents dès la période prénatale		
Objectifs	Actions	Partenaires impliqués aux côtés de la Communauté urbaine
Agir sur les comportements de santé dès la période prénatale	<u>Projet les 1000 premiers jours</u> : permettre aux sages-femmes de détecter et orienter les situations de fragilité dès le 4ème mois.	<ul style="list-style-type: none"> • Agence Régionale de Santé • Présidents commission médicale établissement • Services de maternité • Département 76 • Sage femmes libérales • Mutualité Française • Caisse Primaire d'Assurance Maladie • Caisse d'Allocations Familiales 76

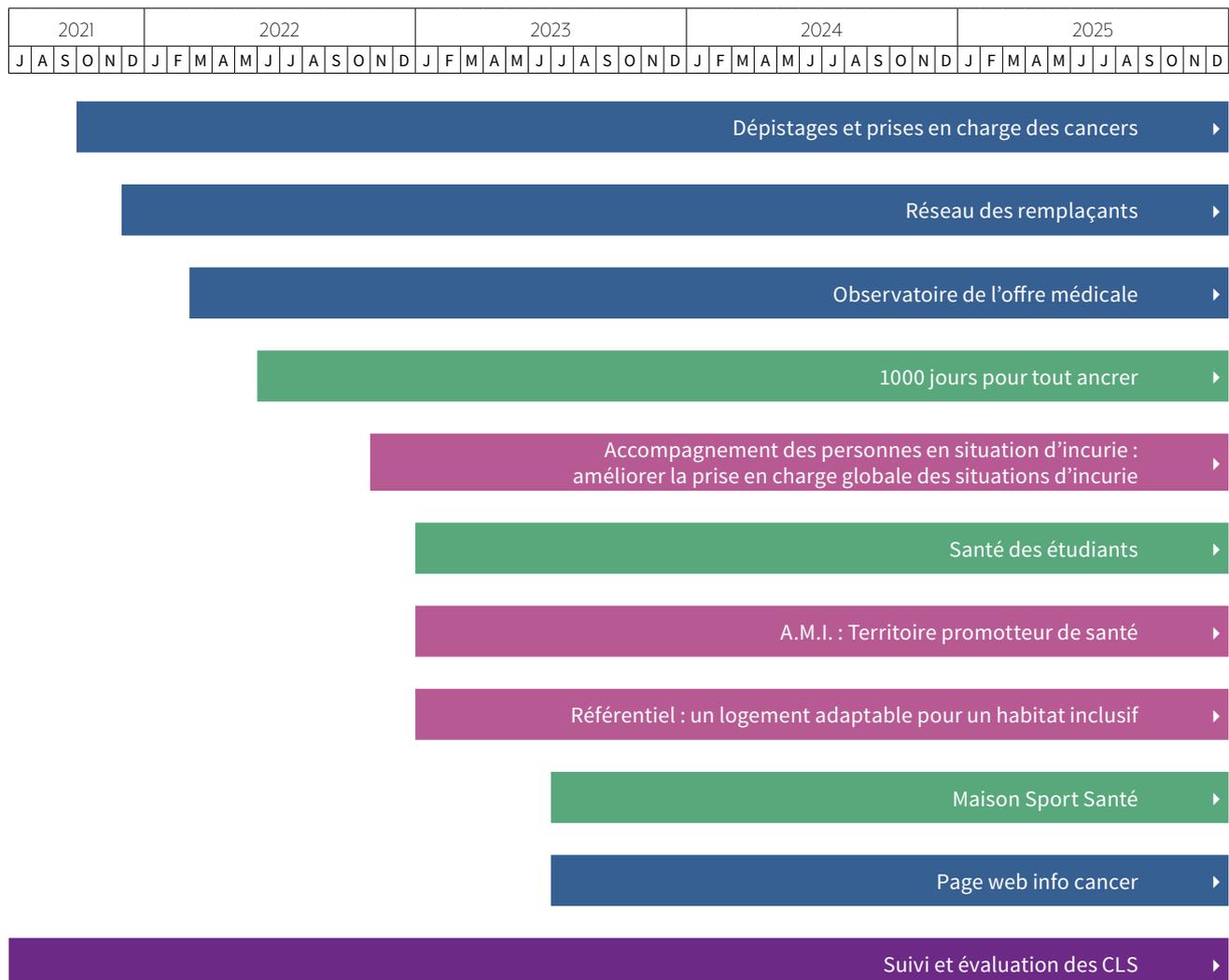
AXE 3 - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Thématique - Promouvoir un aménagement du territoire favorable à la santé		
Objectifs	Actions	Partenaires impliqués aux côtés de la Communauté urbaine
Soutenir des actions favorables à la santé	<u>AMI « Territoire promoteur de santé » :</u> proposer un accompagnement et un soutien aux projets en faveur de l'amélioration du cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Agence Régionale de Santé • Département 76 • Région Normandie • Communauté urbaine • AURH
Thématique - Promouvoir une bonne utilisation des logements		
Objectifs	Actions	Partenaires impliqués aux côtés de la Communauté urbaine
Accompagner au développement d'un parc de logements adapté aux parcours de vie	<u>Référentiel « Un logement adaptable pour un habitat inclusif » :</u> élaborer un document unique à destination des promoteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Agence Régionale de Santé (direction autonomie) • Bailleurs • Département 76 • Ville du Havre CCAS • Associations d'aide à domicile • Communauté urbaine
Réduire le nombre de situations d'habitat dégradé	<u>Accompagnement des personnes en situation d'incurie :</u> améliorer la prise en charge globale des situations d'incurie	<ul style="list-style-type: none"> • ARS, DDTM • Association Vivre et Devenir • CLHI • PDLHI • PNLHI • Caisse d'Allocation Familiale • Sextant 76, le DAC Seine et Mer • Communauté urbaine

AXE TRANSVERSAL - SUIVI DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Objectifs	Actions	Partenaires impliqués aux côtés de la Communauté urbaine
Organiser le suivi du Contrat Local de Santé	<u>Gouvernance :</u> mettre en place et animer les instances de pilotage (COFIL, Groupe de suivi)	
Evaluer le Contrat Local de Santé et ses actions	<u>Evaluation continue :</u> créer des outils d'évaluation globale Et mettre en place une évaluation annuelle des actions	
Promouvoir le Contrat Local de Santé et ses actions	<u>Communication :</u> établir un plan de communication autour du Contrat Local de Santé (définir des outils et des modalités)	

Article 5bis – Phasage des actions du contrat



Article 6 – Périmètre géographique du contrat

Le périmètre géographique retenu pour le **Contrat Local de Santé** est celui de la Communauté urbaine. Chaque action doit se fixer l'ambition de rayonner sur l'ensemble du territoire. Le **Contrat Local de Santé** rayonne sur l'ensemble des 54 communes, tout en assurant une déclinaison adaptée et adaptable à chacune.

Article 7 – **Gouvernance du Contrat Local de Santé**

Le COmité de PILotage

Le COPIIL est l'instance décisionnelle du **Contrat Local de Santé**. Il se réunit deux fois par an et est chargé :
De formuler les orientations stratégiques du contrat, et à travers chacun de ses membres, d'articuler le **CLS** avec les grands cadres spécifiques à chacun des signataires (Projet Régional de Santé, rapport des 1000 premiers jours de vie, Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion...).

Ses missions sont :

- ▶ Valider les axes prioritaires du **Contrat Local de Santé**
- ▶ Contrôler périodiquement l'avancée du **Contrat Local de Santé** et procéder aux ajustements nécessaires
- ▶ Décider des modalités de communication sur le **Contrat Local de Santé** afin d'en favoriser l'appropriation par les partenaires institutionnels et la population
- ▶ Saisir au besoin les acteurs institutionnels non-signataires du **Contrat Local de Santé** afin d'en faciliter la mise en œuvre

De par sa composition, il a une capacité d'interpellation des institutions.

Sont membres du COPIIL :

- ▶ La Communauté urbaine
- ▶ L'Agence Régionale de Santé
- ▶ La Préfecture
- ▶ La Caisse Primaire d'Allocation Maladie
- ▶ La Caisse d'Allocations Familiales
- ▶ La Région Normandie
- ▶ Le Département 76
- ▶ Professionnels de santé (Association sextant 76)
- ▶ Le coordinateur du **CLS** présent au COPIIL représentera le groupe projet (évoqué ci-dessous)

Le Groupe de Suivi

Le groupe de suivi est l'interface entre les groupes thématiques et le COPIIL. Il assure la cohérence entre les axes stratégiques et leur déclinaison opérationnelle. Instance d'échange et de réflexion, il se réunit tous les trimestres.

Ses missions sont :

- ▶ Assurer la cohérence de la démarche pour l'ensemble des groupes thématiques
- ▶ Définir des méthodes de suivi (technique et méthodologique) des différentes actions
- ▶ Proposer un accompagnement aux groupes thématiques
- ▶ Définir les modalités d'évaluation
- ▶ Suivre et évaluer le **Contrat Local de Santé** dans sa globalité

Il permet aussi de donner une vision d'ensemble de la démarche et de son avancement aux personnes impliquées au niveau opérationnel sur une ou plusieurs thématiques.

- ▶ Le groupe de suivi est composé de :
 - ▶ La Communauté urbaine
 - ▶ L'Agence Régionale de Santé
 - ▶ Représentants des groupes de travail
 - ▶ Les professionnels de santé (Association sextant 76)

Les groupes thématiques

Ils sont en charge de la déclinaison opérationnelle des axes définis par le diagnostic du **Contrat Local de Santé**. Pour plus d'efficacité ils peuvent fonctionner grâce à un co-pilotage entre le coordinateur du **Contrat Local de Santé** et un professionnel de la thématique. Ils sont composés du coordinateur **Contrat Local de Santé** et d'acteurs « experts » de chaque thématique et représentatifs du territoire et des actions qui y sont menées.

Leurs missions sont :

- ▶ Décliner les objectifs opérationnels en actions prioritaires
- ▶ Rédiger les fiches actions
- ▶ Mobiliser les partenaires et les acteurs du territoire
- ▶ Recenser les financements existants et les besoins
- ▶ Assurer la réalisation, le portage, le suivi et l'évaluation des actions

Périodicité : deux à trois réunions annuelles par groupe pour l'écriture des actions puis une à deux fois par an pour en assurer le suivi

Le groupe élus

Les élus sont au centre de la démarche du **Contrat Local de Santé**. Leur rôle et leur engagement est indispensable à sa mise en œuvre. En effet, pour que le projet puisse s'inscrire dans une démarche pérenne, il est nécessaire que le lien entre le **Contrat Local de Santé** et le territoire soit fort. L'implication des élus s'articule autour de 3 missions principales :

- ▶ Communiquer en direction des professionnels de santé des territoires mais aussi des élus, lors des instances, réunions ou rencontres informelles, afin de faire connaître le **Contrat Local de Santé**
- ▶ Mobiliser les élus et professionnels de santé autour de certaines actions pour en faciliter le rayonnement et l'appropriation
- ▶ Garantir le lien avec les territoires en faisant remonter les observations de terrain, lors de leur participation au groupe élus. Eléments qui seront transmis au COPIL

Le groupe élus se réunit en amont de chaque COPIL, soit deux fois par an.

Le coordinateur du CLS

Le coordinateur du **CLS** a notamment pour missions :

- ▶ La coordination du **CLS** :
- ▶ Concevoir et mettre en œuvre les actions du **Contrat Local de Santé** en veillant à la cohérence au niveau local
- ▶ Organiser suivre et animer les instances de gouvernance
- ▶ Assurer le suivi et accompagner le réseau d'acteurs mobilisé dans la mise en œuvre des actions
- ▶ Communiquer autour de la démarche
- ▶ Rechercher les partenariats techniques et financiers
- ▶ Mettre en place l'évaluation continue et le suivi du **Contrat Local de Santé**

Le suivi et d'évaluation du **CLS** :

- ▶ Suivi de la mise en œuvre des actions (suivi du respect des engagements des responsables d'actions, du respect des échéances, etc.) ;
- ▶ Evaluation des résultats des actions (formalisation d'indicateurs).

Article 8 – Partenaires associés

Le **Contrat Local de Santé** s'articule avec l'Agence Régionale de Santé, notamment via le Projet Régional de Santé.

L'Agence Régionale de Santé

Le PRS 2018-2023 a défini en cohérence avec la stratégie nationale de santé, les plans nationaux de santé existants et les lois de financements, les parcours de santé et de vie et les territoires d'intervention prioritaires. L'ARS a placé la prévention et la promotion de la santé comme premier levier du bien-être de la population agissant de facto sur les déterminants de santé tout au long de la vie.

En outre, depuis douze ans, l'ensemble des acteurs normands de la santé sont engagés dans une démarche partenariale afin d'encourager l'exercice coordonné. Pour prendre en compte l'émergence de nouvelles modalités de coordination et d'exercice regroupé, telles que les communautés professionnelles territoriales de santé, impulser et soutenir dans chaque territoire toutes les initiatives de qualité en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins, comme la télémédecine ou les solutions mobiles de soins, nombre d'acteurs Normands de la santé (ARS, Préfectures, Région, Conseils départementaux, Assurance Maladie, représentants des professionnels de santé, des usagers et des patients) se sont engagés dans la charte partenariale pour l'accès aux soins ambulatoires en Normandie signée fin 2021.

Au sein de ce **CLS**, l'ARS veille à l'articulation entre les priorités régionales du PRS et la prise en compte des spécificités du territoire. Le **CLS** s'inscrit pleinement au cœur de ces enjeux en ayant pour objectifs de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et de proposer des parcours de santé plus cohérents et adaptés à l'échelon local.

La Région

Par sa compétence en matière d'aménagement du territoire⁽¹¹⁾, la région Normandie est un acteur phare du **Contrat Local de Santé**. L'environnement est déterminant pour l'état de santé d'une population. Agir conjointement autour de cette thématique est un facteur d'efficacité pour des projets de santé.

De même, sa compétence en matière d'éducation et de formation professionnelle est un atout pour le **Contrat Local de Santé** et de façon globale, pour la politique de santé portée par la Communauté urbaine.

Enfin, sa gestion des programmes européens en fait un partenaire majeur pour le développement des projets du territoire.

La région Normandie est engagée à ce jour plus particulièrement dans les groupes de travail suivants :

- ▶ Aménagement du territoire favorable à la santé
- ▶ Santé des étudiants

Le Département

En s'appuyant sur ses compétences en matière de sport, petite enfance, handicap, logements, vieillissement de la population, le Département de Seine Maritime offre au **Contrat Local de Santé**, un appui technique et institutionnel fort.

Les projets sociaux sont des outils de pilotage qui doivent guider l'action des territoires d'action sociale (UTAS). 5 enjeux ont été identifiés sur le territoire.

Enjeu 1 : favoriser l'accessibilité / la mobilité pour permettre aux usagers l'accès aux services et l'insertion professionnelle

Enjeu 2 : faciliter l'accès, les mutations et l'adaptation des logements pour les publics fragiles

Enjeu 3 : favoriser l'inclusion et l'insertion des familles monoparentales

Enjeu 4 : lutter contre les violences intrafamiliales et prévenir leurs conséquences

Enjeu 5 : développer des actions d'inclusion ou d'insertion en faveur des populations vivant en zones prioritaires

11. Élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires. Chef de file climat, qualité de l'air, énergie, déchets

Le **Contrat Local de Santé** s'inscrit dans les enjeux du Projet Social de Territoire.

Le Département est impliqué dans les groupes de travail suivants :

- ▶ Accompagner les parents dès la période prénatale
- ▶ Logements
- ▶ Alimentation et activité physique

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) assurent les relations de proximité avec les ayants droit de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). Elles exercent une mission de service public dans le cadre de la politique de sécurité sociale.

Les missions de la CPAM sont les suivantes :

- ▶ Affilier les assurés sociaux et gérer leurs droits à l'Assurance Maladie
- ▶ Traiter les feuilles de soins et assurer le service des prestations d'assurance maladie et d'accidents du travail / maladies professionnelles (remboursements des soins, paiement des indemnités journalières, avance des frais médicaux aux bénéficiaires de la CMU, etc.)
- ▶ Appliquer chaque année, en relation avec les professionnels de santé, un plan d'action en matière de gestion du risque
- ▶ Développer une politique de prévention et de promotion de la santé (dépistage des cancers, etc.)
- ▶ Assurer une politique d'action sanitaire et sociale par des aides individuelles aux assurés et des aides collectives au profit d'association

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie participe activement aux groupes de travail suivants :

- ▶ Renforcer la politique de dépistage et de prise en charge des cancers
- ▶ Améliorer le parcours de santé
- ▶ Accompagner les parents dès la période prénatale

De plus, plusieurs partenaires portent des dynamiques en matière de santé, il convient de travailler la cohérence pour œuvrer dans une dynamique commune, à l'amélioration de l'état de santé de la population.

La Caisse d'Allocations Familiales : convention de territoire

La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

Elle a pour objet :

- ▶ D'identifier les besoins prioritaires sur la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et sur les communes qui la constituent
- ▶ De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin
- ▶ De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements
- ▶ De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants
- ▶ La Convention, au regard du diagnostic de territoire, affirme les enjeux suivants :
- ▶ L'accès aux droits et l'insertion des publics vulnérables
- ▶ La petite Enfance en milieu rural sur deux territoires de compétences
- ▶ La politique de la Ville
- ▶ Le logement et le cadre de vie

- ▶ L'évaluation et la mesure de l'impact des actions
- ▶ Les enjeux partagés avec les Communes

La CAF définit, dans la CTG, les orientations qu'elle se fixe sur le territoire. Concertée lors de l'écriture de cette convention territoriale globale, la Communauté urbaine a fait le lien avec les actions en matière de santé.

A ce titre, la Caisse d'Allocation Familiale participe au groupe de travail :

- ▶ Accompagnement des parents dès la période prénatale

Le Groupe Hospitalier du Havre

Le Groupe Hospitalier du Havre est l'hôpital de référence du Territoire de l'Estuaire de la Seine avec une offre complète de soins en médecine, chirurgie, obstétrique, pédiatrie, psychiatrie et soins de longue durée. Il est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire de l'Estuaire de la Seine. Il dispose d'un plateau technique étoffé et moderne et développe actuellement de nouveaux services en matière d'oncologie et de prise en charge des violences faites aux femmes.

Ses particularités :

- ▶ Le GHH est l'un des plus grands hôpitaux non universitaires de France
- ▶ Des services universitarisés : la pneumologie, la pédopsychiatrie et l'oncologie (à compter de septembre 2022), suite à l'arrivée de professeurs universitaires-praticiens hospitaliers financés sur la partie universitaire par la Communauté urbaine. La chefferie de service de l'ophtalmologie, de l'anesthésie-réanimation et de l'anatomo-pathologie est également assurée par des PU-PH en lien avec le CHU de Rouen
- ▶ Un Pavillon Femme Mère Enfant avec une maternité de niveau 3 (haut niveau de sécurité pour la mère et le bébé), un Centre d'Assistance Médicale à la Procréation et une unité de génétique médicale
- ▶ Une offre de soins complète en santé mentale (enfants, adolescents, adultes, psychogériatrie et psychiatrie de la précarité)
- ▶ Un centre d'enseignement et de soins dentaires (LH Dentaire), soutenu par la Communauté urbaine, en lien l'université d'Odontologie de Lille
- ▶ Un Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgences (CESU) et un Institut des Formations Paramédicales (IFP)
- ▶ Une prise en charge des soins aux détenus et une coordination médico-légale
- ▶ Un partenariat avec la Ligue Havraise, le Samu Social (115) et une Permanence d'Accès aux Soins de Santé pour venir en aide aux plus démunis
- ▶ Une activité de recherche en santé

Le Groupe Hospitalier du Havre participe aux groupes de travail et aux actions du **Contrat Local de Santé** sur les thématiques suivantes :

- ▶ Renforcer la politique de dépistage et de prise en charge des cancers
- ▶ Accompagner les parents dès la période prénatale
- ▶ Améliorer la santé des étudiants
- ▶ Renforcer l'attractivité du territoire

Le GHH peut notamment contribuer à la mise en œuvre des projets par le partage d'expertise et la participation de professionnels de santé aux actions.

L'Hôpital Privé de l'Estuaire

Ouvert en août 2010, l'Hôpital Privé de l'Estuaire est né du regroupement des cliniques privées François 1^{er} et Petit Colmoulins. Cet établissement de santé privé du Havre, appartenant au groupe Ramsay Santé, assure une prise en charge pluridisciplinaire dans les domaines de la chirurgie, de la médecine et de l'obstétrique.

L'Hôpital privé de l'Estuaire a développé des activités médico-chirurgicales diversifiées. Il s'agit principalement de l'orthopédie, la chirurgie digestive, l'ophtalmologie, l'urologie (traitement des pathologies du système urinaire féminin et masculin et de l'appareil génital masculin), la chirurgie bariatrique (chirurgie de l'obésité), la chirurgie vasculaire (chirurgie des vaisseaux sanguins), la neurologie (traitement des maladies du système nerveux), la néphrologie (traitement des pathologies du rein) et l'ORL (Oto-Rhino-Laryngologie).

L'hôpital privé de l'Estuaire participe aux groupes de travail suivants :

- ▶ Renforcer la politique de dépistage et de prise en charge des cancers
- ▶ Accompagner les parents dès la période prénatale

La Clinique des Ormeaux

La clinique des Ormeaux est un établissement privé à but lucratif créé en 1905 dans le quartier des Ormeaux. Depuis juillet 2005, la clinique des Ormeaux et tous ses partenaires ont rejoint des nouveaux locaux dans le quartier Saint-Nicolas au Havre. La clinique regroupe de multiples spécialités médicales et chirurgicales ainsi qu'un plateau technique complet : plateau ophtalmologique, centre de radiothérapie, centre de radiologie-scanner-IRM, laboratoire de biologie et d'anatomo-pathologie et d'un centre de consultations multidisciplinaires.

La clinique des Ormeaux s'investit dans le groupe de travail :

- ▶ Renforcer la politique de dépistage et de prise en charge des cancers

Projet Territorial de Santé Mentale

Le Projet Territorial de Santé Mentale est un outil de déclinaison de la politique de santé mentale. Il a pour objectif d'améliorer l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.

Le Contrat Territorial de Santé Mentale (CTSM) du Havre est conclu entre l'Agence Régionale de Santé et les pilotes d'actions participant à la mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM). Il formalise les engagements réciproques des parties signataires et concerne le territoire de démocratie sanitaire du Havre.

Les fiches actions du Contrat Territorial de Santé Mentale du Havre répondent à une double condition :

- ▶ S'inscrire dans les priorités du projet territorial de santé mentale
- ▶ Bénéficier d'une éventuelle contribution financière, administrative ou technique de l'ARS

Les actions s'articulent autour de 5 grands axes :

- ▶ Appui à la gouvernance
- ▶ Déstigmatisation – Sensibilisation
- ▶ Dispositifs de soutien psychiatrique aux parcours en santé mentale
- ▶ Parcours périnatalité en santé mentale
- ▶ Rétablissement – Empowerment
- ▶ Soins somatiques.

Le Projet Territorial de santé mentale est impliqué dans les groupes de travail suivants :

- ▶ Santé des étudiants
- ▶ Accompagnement des parents dès la période prénatale
- ▶ Logements

SEXTANT 76 : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

SEXTANT 76 – La Communauté Pluriprofessionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Grand Havre s'appuie sur un projet de santé défini avec plus d'une centaine de professionnels du territoire, soucieux de promouvoir une égalité d'accès à la santé, d'améliorer les interconnexions ville-hôpital, de renforcer les liens intra et inter-pluriprofessionnels au profit d'un parcours de soins le plus efficient possible pour tous.

Elle se fixe, notamment, comme objectifs :

- ▶ Avoir un fonctionnement interprofessionnel, promouvoir une meilleure interconnaissance
- ▶ Améliorer les interconnexions ville-hôpital, modéliser les transitions
- ▶ Promouvoir l'égal accès à la santé, faciliter le recours au médecin traitant
- ▶ Développer la formation professionnelle
- ▶ Déployer des outils de communication, meilleure coordination interprofessionnelle
- ▶ Développer et définir les synergies entre et avec les organismes

La Communauté Pluriprofessionnelle Territoriale de Santé est invitée à participer aux différents groupes de travail. Elle est impliquée dans les groupes de travail suivants :

- ▶ Dépistage et de prise en charge des cancers
- ▶ Attractivité du territoire
- ▶ Parcours de santé
- ▶ Accompagnement des parents dès la période prénatale

Le **Contrat Local de Santé** associe également d'autres partenaires qui y contribuent en participant aux instances ou plus largement à travers l'apport de données, l'aide à la mise en œuvre du réseau partenarial ou la mise en œuvre concrète des actions issues du plan :

- | | |
|---|--|
| ▶ Association Vivre et devenir | ▶ La ligue havraise |
| ▶ Associations de patients | ▶ Logeo |
| ▶ Agence d'URbanisme Le Havre | ▶ Mutualité française |
| ▶ Bailleurs | ▶ Nautilia |
| ▶ CAMI sport & cancer | ▶ Normandie Pédiatrie |
| ▶ Comité Départemental Olympique et Sportif 76 | ▶ Observatoire Régional de la Santé et du Social |
| ▶ Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 76 | ▶ Ordre des médecins |
| ▶ Centre Régional de Coordination et de Dépistage des Cancers (CRCDC) | ▶ Planeth Patient |
| ▶ Conférence Havraise des Etablissements d'Enseignement et de Recherche du Supérieur (CHEERS) | ▶ Pôle de lutte contre l'habitat indigne |
| ▶ Clubs sportifs | ▶ Sages-femmes libérales |
| ▶ Communauté urbaine (service Habitat, développement durable...) | ▶ Service vie étudiante (collectivité) |
| ▶ Communes | ▶ Système d'Informations Géographiques |
| ▶ Fédérations sportives | ▶ Terra Psy |
| | ▶ UC-Institut inter Régional pour la Santé |
| | ▶ Ville du Havre – CCAS |

Ce contrat peut être enrichi de nouveaux partenaires, tout au long de sa durée.

Article 9 – **Durée du contrat**

Le présent contrat est valable pour une durée de 3 années, 2022-2024.

Article 10 – **Révision du contrat**

Le présent contrat pourra être révisé et complété par les parties au cours de ces 3 années. Le **Contrat Local de Santé** est évolutif sur toute sa durée, ce qui a déjà conduit à des évolutions de calendrier pour s'adapter aux réalités territoriales (crise sanitaire).

De nouveaux partenaires peuvent rejoindre le **Contrat Local de Santé** durant cette période.

Le plan d'actions peut être complété par de nouvelles actions et le renforcement ou le développement de certaines autres. Toute modification du plan d'actions est soumise à validation du COPIL.

Article 11 – **Modalités de suivi et d'évaluation du Contrat Local de Santé**

En lien avec la gouvernance du **Contrat Local de Santé**, l'évaluation se construira tout au long de sa durée et s'appuiera sur des indicateurs de processus et de résultats.

Chaque action sera évaluée selon les critères définis dans la fiche action, par les porteurs du projet et le groupe de travail qui a participé à sa construction.

L'évaluation vérifiera l'adéquation aux objectifs au regard de 3 indicateurs clés : le processus, l'activité, et le résultat.

Ces indicateurs devront permettre d'évaluer, annuellement, pour chaque action :

La pertinence : adéquation entre les objectifs des actions et les besoins prioritaires de santé identifiés dans le diagnostic local

L'efficacité : adéquation entre les moyens et ressources mises à disposition et les objectifs opérationnels auxquels répond l'action ; lien entre les coûts et les résultats de l'action, etc...

La cohérence : articulation interne entre les actions du contrat, mais aussi externe entre les actions du contrat et les éventuels autres dispositifs existants

L'efficacités : degré d'atteinte des objectifs et possibles bénéfices supplémentaires à mettre en place d'autres actions

L'impact : effets réels provoqués par l'action sur son environnement

L'évaluation globale sera conduite tout au long de la durée du **Contrat Local de Santé**, en appui avec le groupe de suivi.

Le processus global du **CLS** fera l'objet d'une évaluation finale qui devra s'attacher à l'évaluation des résultats et de l'impact sur les territoires.

Des outils d'évaluation seront créés à ce titre tout au long de déploiements du plan d'actions : grille d'entretiens, tableau de suivi, tableau de bord...

Signatures

Entre la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, représentée par son Président Monsieur Édouard PHILIPPE, d'une part, et l'Agence Régionale de Santé Normandie représentée par le Directeur général Monsieur Thomas DEROCHE, d'autre part,

Il a été convenu de signer le **Contrat Local de Santé** de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, dont le contenu est décrit dans le présent document.

À _____, le _____ 2022.

Le Président de la Communauté
urbaine Le Havre Seine Métropole

Le Directeur général de l'Agence
Régionale de Santé Normandie

Contrat Local de Santé

2022 - 2024

ANNEXES

Annexe 1 — **Fiches opérationnelles d'actions**

AXE 1 : ACCÈS AUX SOINS

Eléments de contexte

Eléments quantitatifs et qualitatifs issus du diagnostic

- ▶ Une offre de premier recours globalement moins défavorable qu'en région, mais inférieure au plan national
- ▶ Vieillesse des médecins généralistes et baisse de la densité depuis 2012
- ▶ Inquiétude du non-remplacement des médecins
- ▶ Nombre de bénéficiaires sans médecins traitants / Automédication
- ▶ Participation aux dépistages inégale selon les communes et en dessous des recommandations
- ▶ Manque de maillage entre professionnels intersectoriel (santé et social)
- ▶ Rupture des parcours
- ▶ Précarité et renoncement aux soins (22,4 % déclarent avoir renoncé aux soins au cours des 12 derniers mois en 2017 - taux similaire à la moyenne nationale)
- ▶ Renoncement aux soins liés aux coûts, à la mobilité, aux représentations sociales et culturelles
- ▶ Espérance de vie à la naissance inférieure à celle observée en région et en France métropolitaine
- ▶ Mortalité masculine supérieure de 12,5 % et de 8,5 % chez les femmes
- ▶ Mortalité prématurée et évitable importante
- ▶ Surmortalité évitable liée à la prévention de + 18 % chez les hommes et + 13 % chez les femmes
- ▶ Surmortalité évitable liée au système de soins de + 26 % chez les hommes et + 23 % chez les femmes
- ▶ Surmortalité par cancers et maladies de l'appareil circulatoire : principales causes de morbidité et de mortalité
- ▶ Affections longue durée (ALD) pour cancer poumons et VADS

Atouts du territoire

- ▶ Augmentation depuis quelques années de la densité de professionnels de premier recours (hors médecins généralistes)
- ▶ Première année commune aux études de santé (PACES) au Havre en lien avec la faculté de Rouen
- ▶ Une densité de spécialistes libéraux ou mixte plus élevée qu'au régional
- ▶ Nombre de structures de soins corrects par comparaison au département
- ▶ Taux de participation des dépistages organisés supérieurs aux taux observés à l'échelle département
- ▶ Programmes LH Dentaire, LH ophtalmo
- ▶ Développement des regroupements de professionnels avec les maisons de santé, les CPTS, etc.
- ▶ Dispositifs «Ma commune, ma santé» à Rogerville, Montivilliers, Sainte-Adresse et Fontaine-la-Mallet
- ▶ Service santé de l'Éducation Nationale
- ▶ Mesures en faveur de « l'aller-vers » telles que les actions portées par la démarche Atelier santé ville (ASV),
- ▶ Equipe Mobile Précarité Santé Mentale
- ▶ Permanence d'Accès aux Soins de Santé au Havre (PASS)

Préconisations retenues

- ▶ Renforcer l'accueil d'internes ou autres professionnels de santé
- ▶ Favoriser le regroupement de professionnels de santé et intersectoriel - Développer le maillage territorial et la dynamique de réseau pour une réflexion en commun
- ▶ Favoriser la mobilité des habitants pour rendre plus facile l'accès aux soins et/ou développer des projets en télémédecine
- ▶ Développer ou renforcer les démarches dites «aller-vers» notamment dans les Quartiers Politique de la Ville et Territoires de Veille Active ainsi que dans les territoires ruraux
- ▶ Renforcer les échanges entre l'Éducation nationale et les collectivités
- ▶ Renforcer la sensibilisation sur le dépistage
- ▶ Développer des actions reposant sur les compétences psychosociales (CPS) et sensibiliser sur le concept de santé globale

AXE 1 - ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS

THÉMATIQUE : PROMOUVOIR LA PRISE EN CHARGE ET LE DÉPISTAGE DES CANCERS

SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS



	DESCRIPTION DE L'ACTION
Objectif général	Réduire le taux de mortalité par cancer
Objectifs spécifiques	<p>1 – Développer une culture commune et une information harmonisée</p> <p>2 - Renforcer la participation des publics cibles aux dépistages organisés des cancers</p>
Objectifs opérationnels	<p>1-1 Sensibiliser les professionnels de santé de proximité</p> <p>2-1 Soutenir les démarches « d'aller vers »</p> <p>2-2 S'appuyer sur les campagnes nationales : octobre rose, mars bleu, juin vert</p> <p>2-3 S'appuyer sur les communes pour être relai des messages et de l'organisation</p>
Public cible	<p>Publics prioritaires des dépistages organisés :</p> <p>Cancer du sein : femmes de 50 à 74 ans</p> <p>Cancer colorectal : hommes et femmes de 50 à 74 ans</p> <p>Cancer du col de l'utérus : femmes de 25 à 74 ans</p>
Territoires concernés	<p>Ensemble de la Communauté urbaine et plus particulièrement sur 3 territoires où les taux de participation sont les plus faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au sud-ouest du territoire : Quartiers QPV du Havre et de Gonfreville l'Orcher • Au Nord de Saint-Romain-de-Colbosc : Gommerville et Saint Gilles de la Neuville • Pointe Nord du territoire : Bénouville, Bordeaux St Clair, Le Tilleul, La Poterie Cap d'Antifer
Déroulement / description de l'action	<p>Constituer un groupe de travail partenarial constitué de professionnels de la thématique. Organiser, en lien avec ce groupe de travail, 1 à 3 sessions de sensibilisation (autour des dépistages organisés) à destination des professionnels de santé de proximité.</p>
Calendrier	<p>2022</p> <p>1^{er} trimestre : Réunions de préparations</p> <p>2^{ème} trimestre : Création du contenu et du support pour les professionnels + communication</p> <p>3^{ème} trimestre : Sensibilisation des professionnels</p> <p>4^{ème} trimestre : Bilan et perspectives Réunions de préparations</p>
Points de vigilance	<p>Participation des partenaires</p> <p>Implication des communes</p>
	PILOTE/PARTENAIRES
Porteur de l'action	Communauté urbaine – Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Partenaires	Institutions	Missions
	Agence Régionale de Santé	Participation au groupe de travail
	Groupe Hospitalier du Havre	Participation au groupe de travail Animation de la sensibilisation
	Hôpital Privé Estuaire	Participation au groupe de travail Animation de la sensibilisation Relai de communication
	Clinique des ormeaux	Participation au groupe de travail Animation de la sensibilisation
	l'Association Havraise de Formation Médicale Continue	Participation au Groupe de travail, organisation, montage de prise en charge de la formation
	Centre Régional de Coordination et de Dépistage des Cancers	Participation au groupe de travail Animation de la sensibilisation
	Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Participation au groupe de travail
	UC-Institut inter Régional pour la Santé	Participation au groupe de travail
	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé	Relai de communication Participation au groupe de travail Lien avec la formation professionnelle

COMMUNICATION

Interne

Externe

Campagne d'affichage
Relais partenariaux
Envoi invitation

BUDGET PRÉVISIONNEL

TOTAL 2022 (Prestation de service-frais de réception-location de salle)	2000€
PROJECTION 2023 (formation + campagne d'affichage par exemple)	3500 €
PROJECTION 2024	3600 €
PROJECTION 2025	3700€

FINANCEMENT

Caisse Primaire d'Assurance Maladie – Appel à projet

Communauté urbaine (Hors frais de personnel)

AUTRE SOUTIEN

Mise à disposition de personnel GHH, HPE, CPAM, UC-IRSA, SEXTANT 76, CRCDC +

Investissement personnel Professionnels libéraux

ÉVALUATION		
Indicateur de processus	CRITÈRES Nombre réunions (prévues / réalisées) Nombre de présents Implication des professionnels de territoire (présence aux réunions, suivi du projet...)	OUTILS Tableau de suivi
Indicateur d'activité	Critères Nombre partenaires impliqués Engagement tenu	Outils Tableau de suivi
Indicateur de résultat	Critères Nombre de professionnels sensibilisés Taux de participation des professionnels ciblés Intérêt des participants / clarté et pertinence du message Taux de participation aux dépistages	OUTILS Comptage Questionnaire Comptage
FOCUS QPV	2022 Participation au groupe de travail (apporter une expertise et une déclinaison spécifique ou renforcée sur les Quartiers prioritaires de la ville ou les territoires de veille active) Relai de communication auprès des professionnels de santé sur les territoires Cooptation de structures relai – sensibilisation des acteurs Accompagnement d'actions à destination des publics prioritaires	

LIEN AVEC LE SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ

	Périnatalité et développement de l'enfant
	Psychiatrie et santé mentale
	Santé des enfants et des jeunes
x	Cancers
	Personnes en situation de handicap
	Maladies chroniques - insuffisance cardiaque
	Personnes âgées en perte d'autonomie
	Maladies chroniques asthme / BPCO
	Environnement et cadre de vie

Q SANTÉ MENTALE

On sait qu'un des freins principaux à la participation aux dépistages est l'appréhension. Agir en direction des professionnels de santé, leur permettre de mieux informer leurs patients va permettre de réduire les sources d'angoisses et donc impacter directement sur l'amélioration de la santé mentale de la population.

Q POLITIQUE DE LONGÉVITÉ

Le public cible des dépistages organisés étant les seniors de demain, cette action les impacte directement. Agir directement sur la diminution des risques de décès permet d'envisager un vieillissement en meilleure santé.

AXE 1 - ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS

THÉMATIQUE : PROMOUVOIR LA PRISE EN CHARGE ET LE DÉPISTAGE DES CANCERS



(SERVICE SANTÉ)

PAGE WEB INFO CANCER

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectif général	Valoriser l'offre des soins sur le territoire
Objectifs spécifiques	1 - Informer sur l'offre de soins du territoire et sur l'actualité 2 - Faciliter le parcours des patients
Objectifs opérationnels	1-1 Créer une page d'informations sur le site de la Communauté urbaine 2-1 Mettre à jour annuellement cette page
Public cible	L'ensemble des habitants du territoire de la Communauté urbaine
Territoires concernés	Territoire de la Communauté urbaine
Déroulement	Proposer, via le site internet de la Communauté urbaine une page dédiée à la prise en charge et aux dépistages des cancers (informations, présentation de l'offre de soins...)
Calendrier	1^{er} trimestre 2023 Rassemblement des données Rédaction du contenu en lien avec les établissements de santé 2^{ème} trimestre 2023 Création de la page, en lien avec le service communication. 4^{ème} trimestre 2023 Mise en ligne ANNUELLEMENT Actualisation et mise à jour des données
Points de vigilance	Mise à jour régulière des contenus (annuelle)

PILOTE/PARTENAIRES

Porteur de l'action	Communauté urbaine	
Partenaires	Institutions	Missions
	Agence Régionale de Santé	Participation au groupe de travail
	Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers	Partage d'informations pour création de la page
	CPAM	Partage d'informations pour création de la page

Partenaires	Groupe Hospitalier du Havre	Partage d'informations pour création de la page
	Hôpital Privé de l'Estuaire	Partage d'informations pour création de la page
	Clinique des Ormeaux	Partage d'informations pour création de la page
	Associations	Partage d'informations (liens vers leurs sites)

COMMUNICATION

Interne	Réseaux de communication existants
Externe	Réseaux de communication existants

BUDGET PRÉVISIONNEL

TOTAL 2022	/
PROJECTION 2023	/
PROJECTION 2024	/
PROJECTION 2025	/

FINANCEMENT

Communauté urbaine (Hors frais de personnel)
Autre soutien
Mise à disposition de personnel
Investissement personnel

ÉVALUATION

Indicateur de processus	CRITÈRES	OUTILS
	Nombre de partenaires Respect du calendrier	Tableau de suivi
Indicateur d'activité	CRITÈRES	OUTILS
	Partage d'informations entre partenaires (mise à jour des données...)	Outils Réunion de bilan
Indicateur de résultat	CRITÈRES	OUTILS
	Création et actualisation de la page Nombre de clics Nombre de prise de contact avec les associations	Outils Comptage

FOCUS QPV

LIEN AVEC LE SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ

Périnatalité et développement de l'enfant
Psychiatrie et santé mentale
Santé des enfants et des jeunes
Cancers
Personnes en situation de handicap
Maladies chroniques - insuffisance cardiaque
Personnes âgées en perte d'autonomie
Maladies chroniques - asthme / BPCO
x Environnement et cadre de vie

Q SANTÉ MENTALE

La mobilité est un facteur déterminant de la santé mentale. Envisager un rapprochement de structures de soins et de la population peut être un levier en faveur de l'amélioration de la santé.

Q POLITIQUE DE LONGÉVITÉ

L'aptitude à se déplacer se complexifie avec l'âge. Rapprocher les soins des habitants et faciliter les installations, notamment en proximité des populations vieillissantes est un élément essentiel du maintien à domicile.

AXE 1 - ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS

THÉMATIQUE : AMÉLIORER LES PARCOURS DE SANTÉ

OBSERVATOIRE DE L'OFFRE MÉDICALE



(SERVICE SANTÉ)

DESCRIPTION DE L'ACTION							
Objectif général	Identifier les opportunités d'installation des professionnels de santé et faciliter les liens entre les professionnels						
Objectifs spécifiques	1 - Soutenir la réalisation d'une cartographie interactive 2 - Obtenir une meilleure visibilité de l'offre médicale de proximité sur le territoire en adéquation avec les densités de population.						
Objectifs opérationnels	1-1 Création d'une Cartographie croisée : installation des professionnels de santé / bassin de vie 2-1 Mise à jour, suivi et évolution de la cartographie						
Public cible	Elus des collectivités, professionnels de santé						
Territoires concernés	Ensemble du territoire de la CU						
Déroulement	Réaliser une cartographie interactive présentant l'offre médicale (données des structures médicales et des professionnels de santé) par rapport à la répartition de la population sur l'ensemble du territoire. Repérer et identifier les regroupements de professionnels de santé et les maisons de santé pluriprofessionnelles.						
Calendrier	2021 Commande de la cartographie par le service santé au Service d'Information Géographique Urbain. Un travail de définition des besoins et de la demande a été réalisé, en vue de l'inscrire au plan de charge pour une réalisation fin 2022. 2022 Définition du projet Mise en place de la convention avec la CPAM pour le partage de données Réalisation de la cartographie 1 ^{ère} version : uniquement les installations 2023 Evolution de la cartographie avec le croisement du bassin de population Mise à jour des données ANNUELLEMENT Mise à jour des données						
Points de vigilance	Mise à jour régulière de la cartographie						
PILOTE/PARTENAIRES							
Porteur de l'action	Communauté urbaine - SIGU						
Partenaires	<table border="1"><thead><tr><th>Institutions</th><th>Missions</th></tr></thead><tbody><tr><td>Caisse Primaire d'Assurance Maladie</td><td>Partage de données</td></tr><tr><td>SIG</td><td>Réalisation et suivi de la cartographie</td></tr></tbody></table>	Institutions	Missions	Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Partage de données	SIG	Réalisation et suivi de la cartographie
Institutions	Missions						
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Partage de données						
SIG	Réalisation et suivi de la cartographie						

COMMUNICATION		
Interne	/	
Externe	/	
BUDGET PRÉVISIONNEL		
TOTAL 2022		/
PROJECTION 2023		/
PROJECTION 2024		/
PROJECTION 2025		/
FINANCEMENT		
Communauté urbaine (Hors frais de personnel)		
Autre soutien		
Mise à disposition de personnel		
Investissement personnel		
ÉVALUATION		
Indicateur de processus	CRITÈRES Réunion SIGU (prévues/réalisées) Echanges CPAM (prévues/réalisées) Ajout de professionnels en fonction de l'évolution de la cartographie	OUTILS Tableau de suivi
Indicateur d'activité	CRITÈRES Maintien du calendrier Praticité de la cartographie / évolution en fonction des sonnées	OUTILS Tableau de suivi Entretiens
Indicateur de résultat	CRITÈRES Nombre d'installation sur des zones blanches Nombre d'installation de Maison de Santé Pluri-professionnelle Réseau d'accès aux soins	OUTILS Comptage
FOCUS QPV		

LIEN AVEC LE SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ

Périnatalité et développement de l'enfant
Psychiatrie et santé mentale
Santé des enfants et des jeunes
Cancers
Personnes en situation de handicap
Maladies chroniques - insuffisance cardiaque
Personnes âgées en perte d'autonomie
Maladies chroniques asthme / BPCO
x Environnement et cadre de vie

Q SANTÉ MENTALE

La mobilité est un facteur déterminant de la santé mentale. Envisager un rapprochement de structures de soins et de la population peut être un levier en faveur de l'amélioration de la santé.

Q POLITIQUE DE LONGÉVITÉ

L'aptitude à se déplacer se complexifie avec l'âge. Rapprocher les soins des habitants et faciliter les installations, notamment en proximité des populations vieillissantes est un élément essentiel du maintien à domicile.

AXE 1 - ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS

THÉMATIQUE : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



(SERVICE SANTÉ)

RÉSEAU DES REMPLAÇANTS

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectif général	Renforcer l'offre de soins en médecine générale sur le territoire de la Communauté urbaine
Objectifs spécifiques	1 – Créer une communauté (réseau des remplaçants) et la faire vivre 2 – Favoriser l'installation des médecins remplaçants
Objectifs opérationnels	1-1 Organiser des rencontres entre médecins remplaçants pour développer l'esprit de communauté 2-1 Apporter des outils et des informations nécessaires, pratiques et faciles 2-2 Proposer des leviers pour l'installation (opportunités d'installation, garde d'enfants, travail du conjoint...)
Public cible	Médecins généralistes remplaçants du territoire de la Communauté urbaine
Territoires concernés	Ensemble du territoire de la Communauté urbaine
Déroulement	Organisation d'événements conviviaux et festifs facilitant les échanges. Chaque événement s'organise en deux temps : <ul style="list-style-type: none">• Une animation sous format innovant : activité de cohésion, échanges rapides...• Un temps d'échanges thématique (autour d'une thématique choisie par les participants). Ces événements se déroulent toujours en présence d'un médecin installé sur le territoire.
Calendrier	Deux fois par an : en mars et novembre
Points de vigilance	S'assurer que la communauté créée continue de s'ouvrir à de nouveaux arrivants

PILOTE/PARTENAIRES

Porteur de l'action	Communauté urbaine										
Partenaires	<table><thead><tr><th>Institutions</th><th>Missions</th></tr></thead><tbody><tr><td>Sextant 76</td><td>Partager l'information auprès des médecins remplaçants et des médecins remplacés Relayer l'action Co-opter les médecins volontaires pour les temps d'échanges</td></tr><tr><td>Médecins libéraux volontaires</td><td>Co-animer les soirées événementielles</td></tr><tr><td>ARS</td><td>Participation aux soirées en fonction des thématiques Soutien à l'installation</td></tr><tr><td>CPAM</td><td>Participation aux soirées en fonction des thématiques Soutien à l'installation</td></tr></tbody></table>	Institutions	Missions	Sextant 76	Partager l'information auprès des médecins remplaçants et des médecins remplacés Relayer l'action Co-opter les médecins volontaires pour les temps d'échanges	Médecins libéraux volontaires	Co-animer les soirées événementielles	ARS	Participation aux soirées en fonction des thématiques Soutien à l'installation	CPAM	Participation aux soirées en fonction des thématiques Soutien à l'installation
Institutions	Missions										
Sextant 76	Partager l'information auprès des médecins remplaçants et des médecins remplacés Relayer l'action Co-opter les médecins volontaires pour les temps d'échanges										
Médecins libéraux volontaires	Co-animer les soirées événementielles										
ARS	Participation aux soirées en fonction des thématiques Soutien à l'installation										
CPAM	Participation aux soirées en fonction des thématiques Soutien à l'installation										

COMMUNICATION

Interne	
Externe	Via le réseau des remplaçants : annonces, invitations, envoi de supports. S'appuyer sur les médecins remplacés pour relayer l'information.

BUDGET PRÉVISIONNEL

TOTAL 2022 (Prestation de service-frais de réception-location de salle)	2000 €
PROJECTION 2023	2200 €
PROJECTION 2024	2400 €
PROJECTION 2025	2600 €

FINANCEMENT

Communauté urbaine (Hors frais de personnel)	
Autre soutien	
Mise à disposition de personnel	SEXTANT 76
Investissement personnel	Professionnels libéraux

ÉVALUATION

Indicateur de processus	CRITÈRES	OUTILS
	Respect du calendrier Respect du budget Nature et qualité de la communication interne et externe Relai de communication Respect du format d'évènement	Tableau de suivi Suivi des échéances Suivi budgétaire
	Satisfaction des intervenants	Bilan en direct
Indicateur d'activité	CRITÈRES	OUTILS
	Nombre d'évènements (prévus/réalisés) Nombre de participants (inscrits/présents)	Grille de suivi
	Satisfaction des participants (réponse à leurs attentes o/n)	Questionnaires
	Assiduité des participants (reviennent-ils o/n) Renouvellement de participants/Nombre de nouveaux	
Indicateur de résultat	CRITÈRES	OUTILS
	% de participants se sentant mieux informés % de participants satisfaits	Questionnaires en direct
	Evolution du lien entre les participants Nombre d'installations sur le territoire	Entretiens à distance

FOCUS QPV

LIEN AVEC LE SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ

Périnatalité et développement de l'enfant
Psychiatrie et santé mentale
Santé des enfants et des jeunes
Cancers
Personnes en situation de handicap
Maladies chroniques - insuffisance cardiaque
Personnes âgées en perte d'autonomie
Maladies chroniques asthme / BPCO
x Environnement et cadre de vie

Q SANTÉ MENTALE

L'accès aux soins est un déterminant majeur de la santé mentale. Agir en faveur de l'amélioration de la densité de médecins vient impacter positivement sur ce déterminant.

Q POLITIQUE DE LONGÉVITÉ

Le vieillissement de la population est un défi majeur de la collectivité pour les années à venir. Anticiper les besoins en matière de santé inhérents, permettra de mieux envisager cette évolution de la population.

AXE 2 : COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

Éléments de contexte

Éléments quantitatifs et qualitatifs issus du diagnostic

- ▶ Taux de dépistage des cancers organisés inégaux sur le territoire
- ▶ Écrans : sédentarité, parents désabusés, mais eux-mêmes utilisateurs, contenu vidéo à risque et exposition dès le plus jeune âge
- ▶ Addictions et pratiques à risque
- ▶ Alcool, cannabis, tabac, sexualité, sommeil, stress, rythmes de vie...
- ▶ Alimentation (aspect financier : bien manger avec un petit budget)
- ▶ Surpoids, alimentation déséquilibrée et de mauvaise qualité nutritionnelle
- ▶ Manque d'activité physique
- ▶ Manque d'équipements ou pas forcément utilisés

Atouts du territoire

- ▶ Démarches et dispositifs de contractualisation existants : Projet Alimentaire Territorial (produits locaux, circuit court, menu végétarien...), sport sur ordonnance, démarche d'aller vers par l'Atelier Santé Ville
- ▶ Services santé précoce : CAMSP, PMI, Service de santé scolaire
- ▶ Secteur associatif important, notamment en promotion de la santé
- ▶ Equipements existants, territoire bien doté

Préconisations retenues

- ▶ Axer et développer les actions en faveur de la promotion de la santé, notamment en faveur de la femme, l'enfant et l'adolescent
- ▶ Axer des actions en faveur de l'éducation, la sensibilisation précoce :
 - en développant des actions sur la parentalité (aide et soutien à la compétence parentale)
 - en renforçant la montée en compétence des professionnels de santé globale
- ▶ Développer le maillage territorial et la dynamique de réseau pour une réflexion en commun : sensibilisation des acteurs locaux
- ▶ Renforcer la politique de dépistage des cancers dans les communes ciblées
- ▶ Faciliter et développer la pratique les activités physiques (notamment chez l'adolescent), l'offre d'activités de loisirs et d'activités culturelles
- ▶ Informer sur l'offre existante
- ▶ Développer des actions reposant sur les compétences psychosociales (CPS) et sensibiliser sur le concept de santé globale

AXE 2 - COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

THÉMATIQUE : PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAIN ET ENCOURAGER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

SPORT SANTÉ



DESCRIPTION DE L'ACTION	
Objectif général	Améliorer l'état de santé de la population en favorisant la pratique d'une activité physique sur l'ensemble du territoire en prenant en compte la thématique de la nutrition
Objectifs spécifiques	<p>1 - Déploiement de l'offre d'activité physique adaptée en lien avec l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) sur tout le territoire</p> <p>2 - Favoriser l'accès et l'orientation de tous vers l'Activité Physique Adaptée (APA), en lien avec l'ensemble des Maisons Sport Santé du Territoire</p>
Objectifs opérationnels	<p>1-1 Promouvoir la démarche ETP / APA menée par Planeth Patient</p> <p>1-2 Accompagner les projets de Maison Sport Santé développant une offre ETP APA</p> <p>2-1 Soutenir le développement de Planeth Patient sur les zones non couvertes</p> <p>2-2 Faciliter l'orientation de tous vers des promoteurs adaptés (en utilisant l'annuaire sport santé)</p>
Public cible	Habitants de la Communauté urbaine
Territoires concernés	Ensemble du territoire de la CU
Déroulement	<p>Etape 1 – établir une convention avec Planeth Patient</p> <p>Etape 2 – organiser des rencontres de présentation sur le territoire avec les communes</p> <p>Etape 3 – organiser des rencontres de présentation sur le territoire avec les professionnels de santé</p> <p>Etape 4 – diffuser un outil /plaquette d'informations</p> <p>Etape 6 – mettre en place des rencontres annuelles des porteurs de Maisons Sport Santé</p>
Calendrier	A définir
Points de vigilance	
PILOTE/PARTENAIRES	
Porteur de l'action	Planeth Patient

Partenaires	Institutions	Missions
	Agence Régionale de Santé	Accompagnement et soutien méthodologique Relai d'information en direction des promoteurs
	Communauté urbaine	Accompagnement et soutien méthodologique Relai d'information en direction des communes
	Comité Départemental Olympique Sportif 76	Communication et relai
	Fédérations	Communication et relai
	Clubs sportifs	Communication et relai
	Sextant 76	Communication et relai
	Comité Départemental Sport en Milieu Rural 76	Communication et relai
	CAMI	Communication et relai
COMMUNICATION		
Interne	/	
Externe	Courriers	
BUDGET PRÉVISIONNEL		
TOTAL 2022		/
PROJECTION 2023– impressions de supports		510 €
PROJECTION 2024		520 €
PROJECTION 2025		530 €
FINANCEMENT		
ARS		
Planeth Patient		
Communauté urbaine		
AUTRE SOUTIEN		
Mise à disposition de personnel	Planeth Patient	
Investissement personnel		
ÉVALUATION		
Indicateur de processus	CRITÈRES Nombre de réunions Nombre de partenaires différents Satisfaction des participants Délais tenus	OUTILS Tableau de suivi comparatif (attendu/ réalisé)

Indicateur d'activité	Critères Nombre de contacts entre promoteurs et Planeth patient Nombre de structures référencées Nombre d'accompagnements	OUTILS Tableau de suivi
Indicateur de résultat	Critères Nombre de communes couvertes par une mss Activités proposées sur le territoire Accessibilité Profil du public concerné	OUTILS Comptage Etude/enquête
FOCUS QPV	Participation au groupe de travail (apporter une expertise et une déclinaison spécifique ou renforcée sur les Quartiers prioritaires de la ville ou les territoires de veille active) Relai d'informations sur les territoires de la Politique de la Ville Relai d'informations vers la population Lien entre les promoteurs d'activité physique sur les territoires et la coordination globale assurée par Planeth Patient	

LIEN AVEC LE SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ

	Périnatalité et développement de l'enfant
	Psychiatrie et santé mentale
x	Santé des enfants et des jeunes
	Cancers
x	Personnes en situation de handicap
x	Maladies chroniques - insuffisance cardiaque
	Personnes âgées en perte d'autonomie
x	Maladies chroniques asthme / BPCO
	Environnement et cadre de vie

Q SANTÉ MENTALE

Instaurer dès le jeune âge des habitudes en matière de pratique sportive renforce les compétences individuelles et permet de s'épanouir et d'éliminer les tensions. En parallèle, ces habitudes instaurées permettent de prévenir l'apparition de maladies (cardio -vasculaires, obésité...).

Q POLITIQUE DE LONGÉVITÉ

Les habitudes d'activité physique installées dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, impactent directement sur le vieillissement en bonne santé.

AXE 2 - COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

THÉMATIQUE : PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAINTE ET ENCOURAGER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

SPORT SANTÉ - LUDISPORT



DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectif général	Améliorer l'état de santé de la population en favorisant la pratique d'une activité physique et en ancrant dès le plus jeune âge de bonnes habitudes
	1 - Lier sport et santé via les dispositifs existants au sein de la CU (Ludisport : sport en accueil périscolaire)
	2 - Développer les comportements favorables à la santé
Objectifs opérationnels	1-1 Former les éducateurs sportifs animant ce dispositif aux messages de prévention 2-1 Informer les participants (enfants) sur des pratiques favorisant une bonne santé
Public cible	Enfants des communes de la Communauté urbaine ciblées par l'activité Ludisport
Territoires concernés	Communes de la Communauté urbaine ciblées par l'activité Ludisport
Déroulement	Organisation de sessions de formation (ressources internes) à destination des éducateurs sportifs sur le thème des cps afin de renforcer le discours en matière de santé. Créer un flyer sur les messages clés afin d'informer les participants Acheter un matériel de promotion des messages clés (ecocup, gourdes, boîte à goûter)
Calendrier	Sept – oct 2022 : finalisation du projet Nov – mai 2023 : organisation des sessions de formation Juin 2023 : Evaluation du projet
Points de vigilance	

PILOTE/PARTENAIRES

Porteur de l'action	Communauté urbaine	
Partenaires	Institutions	Missions
	ARS	Accompagnement et soutien méthodologique

COMMUNICATION

Interne	/
Externe	

BUDGET PRÉVISIONNEL

PROJECTION 2023 (flyers, goodies, temps de formation des éducateurs...)	/
PROJECTION 2024	/
PROJECTION 2025	/

FINANCEMENT

Agence Régionale de Santé

Communauté urbaine (**Hors frais de personnel**)

Autre soutien

Mise à disposition de personnel

Investissement personnel

ÉVALUATION

Indicateur de processus

CRITÈRES
Nombre de réunions

Outils
Tableau de suivi

Indicateur d'activité

Critères
Nb de sessions
Nb d'éducateurs formés (pourcentages sur le nb d'éducateurs global)

Outils
Tableau de suivi comparatif (attendu/réalisé)

Indicateur de résultat

Critères
Nb d'enfants impactés

Impact sur les comportements des enfants

Outils
Tableau de suivi
Questionnaire comparatif (avant après)

FOCUS QPV

Participation au groupe de travail (apporter une expertise et une déclinaison spécifique ou renforcée sur les Quartiers prioritaires de la ville ou les territoires de veille active)
Animer les sessions de formation sur les Compétences Psycho-Sociales

LIEN AVEC LE SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ

	Périnatalité et développement de l'enfant
x	Psychiatrie et santé mentale
	Santé des enfants et des jeunes
	Cancers
x	Personnes en situation de handicap
	Maladies chroniques - insuffisance cardiaque
x	Personnes âgées en perte d'autonomie
	Maladies chroniques asthme / BPCO
x	Environnement et cadre de vie

Q SANTÉ MENTALE

Instaurer dès le jeune âge des habitudes en matière de pratique sportive renforce les compétences individuelles et permet de s'épanouir et d'éliminer les tensions. En parallèle, ces habitudes instaurées permettent de prévenir l'apparition de maladies (cardio-vasculaires, obésité...).

Q POLITIQUE DE LONGÉVITÉ

Les habitudes d'activité physique installées dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, impactent directement sur le vieillissement en bonne santé.

A terme, l'action pourrait être étendue au « ludisport + » (en direction des seniors) permettant le vieillissement actif.

AXE 2 - COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

THÉMATIQUE : AMÉLIORER LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS

SANTÉ DES ÉTUDIANTS



DESCRIPTION DE L'ACTION													
Objectif général	Améliorer la santé des étudiants												
Objectifs spécifiques	1 - Mieux appréhender les besoins en santé des étudiants 2 - Faciliter une déclinaison opérationnelle des thématiques identifiées												
Objectifs opérationnels	1-1 Appui, sur le territoire, d'une étude autour de la santé des étudiants 2-1 Veille active autour de la santé des étudiants 2-2 Coordonner les acteurs, pour proposer, en fonction des résultats de l'enquête, une déclinaison opérationnelle												
Public cible	Etudiants du campus havrais												
Territoires concernés	Campus												
Déroulement	Réalisation d'une étude, appuyée par le département, autour de la santé des étudiants et réalisée par l'Observatoire Régional de Santé S'appuyer sur l'étude pour établir les besoins en santé des étudiants havrais S'appuyer sur les résultats de l'étude pour déployer des actions en conséquence Identifier, créer et rendre visible les leviers mobilisables facilitant la réponse												
Calendrier	Février - juin 2022 Conduite de l'étude par l'ORS CREAL Décembre 2022 Restitution des résultats et analyse des besoins émergents Janvier 2023 Appui / mise à disposition / participation aux groupes de travail existants												
Points de vigilance	S'inscrire dans la continuité de l'existant												
PILOTE/PARTENAIRES													
Porteur de l'action	Communauté urbaine												
Partenaires	<table border="1"><thead><tr><th>Institutions</th><th>Missions</th></tr></thead><tbody><tr><td>Agence Régionale de Santé</td><td>Relai vers les résultats de l'étude Participation au groupe de travail</td></tr><tr><td>Université</td><td>Participation au groupe de travail</td></tr><tr><td>Service vie étudiante (collectivité)</td><td>Participation au groupe de travail</td></tr><tr><td>Association Cheers</td><td>Participation au groupe de travail</td></tr><tr><td>Région Normandie</td><td>Suivi de l'étude Soutien à la mise en œuvre</td></tr></tbody></table>	Institutions	Missions	Agence Régionale de Santé	Relai vers les résultats de l'étude Participation au groupe de travail	Université	Participation au groupe de travail	Service vie étudiante (collectivité)	Participation au groupe de travail	Association Cheers	Participation au groupe de travail	Région Normandie	Suivi de l'étude Soutien à la mise en œuvre
Institutions	Missions												
Agence Régionale de Santé	Relai vers les résultats de l'étude Participation au groupe de travail												
Université	Participation au groupe de travail												
Service vie étudiante (collectivité)	Participation au groupe de travail												
Association Cheers	Participation au groupe de travail												
Région Normandie	Suivi de l'étude Soutien à la mise en œuvre												

OR2S	Réalisation de l'étude
CROUS	Participation au groupe de travail
CPAM	Participation au groupe de travail

COMMUNICATION

Interne	/
Externe	/

BUDGET PRÉVISIONNEL

TOTAL 2022	/
PROJECTION 2023	/
PROJECTION 2024	/
PROJECTION 2025	/

FINANCEMENT

Communauté urbaine (Hors frais de personnel)	
Autre soutien	
Mise à disposition de personnel	Région, Agence Régionale de Santé
Investissement personnel	

ÉVALUATION

Indicateur de processus	CRITÈRES	OUTILS
	Suivi de l'avancée de l'étude et des résultats Transformation des résultats en action concrète (tableau de suivi)	Réunions
Indicateur d'activité	CRITÈRES	OUTILS
	Nombre de réunions (prévu/réalisé) Participation au groupe de travail	Comptage Tableau de suivi
Indicateur de résultat	CRITÈRES	OUTILS
	Nombre d'actions mises en place Nombre de partenaires intégrés Nombre de nouveaux acteurs ressources mobilisés Impact sur la santé des étudiants	Comptage Tableau de suivi A 3 ans : questionnaires aux étudiants

FOCUS QPV

LIEN AVEC LE SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ	
	Périnatalité et développement de l'enfant
x	Psychiatrie et santé mentale
x	Santé des enfants et des jeunes
	Cancers
	Personnes en situation de handicap
	Maladies chroniques - insuffisance cardiaque
	Personnes âgées en perte d'autonomie
x	Maladies chroniques asthme / BPCO
	Environnement et cadre de vie

Q SANTÉ MENTALE
Favoriser l'offre de santé (soins et prévention) sur le Campus, c'est permettre aux jeunes d'être écoutés, orientés et informés. Orienter le projet à partir de leurs besoins réels, va permettre d'influer positivement sur leur santé (leur permettre de relâcher la pression, de trouver des moyens de se soulager... en complément du soin).

AXE 2 - COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

THÉMATIQUE : ACCOMPAGNER LES PARENTS DÈS LA PÉRIODE PRÉNATALE

LES 1000 PREMIERS JOURS



	DESCRIPTION DE L'ACTION
Objectif général	Agir sur les comportements de santé dès la période prénatale en s'appuyant sur le rapport des 1000 premiers jours de vie
Objectifs spécifiques	1 - Repérer dès l'entretien prénatal du 4 ^{ème} mois, les difficultés des familles 2 - Orienter les familles fragiles vers les partenaires repérés 3 - Soutenir les familles les plus en difficulté
Objectifs opérationnels	1-1 Créer un groupe test de 12 sages-femmes : 3 issues de l'Hôpital Privé de l'Estuaire, 3 issues du GHH, 3 Professionnelles libérales, 3 de la PMI 1-2 Proposer au groupe test une formation à l'entretien motivationnel 2-1 Créer et développer l'utilisation d'un auto-questionnaire, lors de l'entretien prénatal du 4 ^{ème} mois (sur le groupe test de professionnels) 3-1 Créer un annuaire permettant d'orienter facilement vers les partenaires 3-2 En renfort, et pour les familles les plus fragiles, proposer des ateliers (animés par la CU) autour des thématiques citées précédemment
Public cible	Sages-femmes Familles en situation de fragilité
Territoires concernés	L'ensemble du territoire de la Communauté urbaine et de ses 54 communes
Déroulement	PHASE I Co-construction des outils : un annuaire pour pouvoir relayer facilement vers d'autres professionnels et un auto-questionnaire qui sert de trame à l'entretien et vient interroger les difficultés des parents. Définition d'un protocole de diffusion Rencontrer les partenaires référencés comme relai dans l'annuaire et établir des procédures d'orientation et de suivi. Créer un groupe-test de 12 sages-femmes afin d'expérimenter la procédure et mettre en place la formation à l'entretien motivationnel Outiller ce groupe avec un kit comprenant : l'auto-questionnaire, rempli par les familles, en salle d'attente, qui servira de trame à l'entretien. l'annuaire (sous forme de carte) pour orienter facilement vers d'autres professionnels, les familles identifiées se verront proposer une orientation vers un partenaire référent de la thématique, par exemple : Santé des parents (tabac, diabète) : relai vers Nautilia et Planeth patient Social (mise à jour administrative, aide, démarches) : relais vers les Centres Médicaux Sociaux Soutiens psychologiques : relai vers le Groupe Hospitalier du Havre formation entretien motivationnel : il est proposé au groupe test une formation de deux jours afin de faciliter l'usage du questionnaire et l'orientation

<p>Déroulement</p>	<p>PHASE 2 En plus des relais déjà expérimentés, il pourra être proposé aux familles les plus en situation de vulnérabilités, un atelier collectif. Celui-ci serait mis en place par la Communauté urbaine en complémentarité de l'existant (PMI, structure hospitalière, CAF, CPAM, associations...).</p> <p>L'évaluation sera menée au long cours, auprès du groupe test, des partenaires relai et auprès des familles.</p>
<p>Calendrier</p>	<p>JANVIER - FEVRIER 2022 : Création des outils Création du groupe test Rencontre des partenaires relai</p> <p>MARS – AVRIL 2022 : Formation des sages-femmes Diffusion et expérimentation des outils</p> <p>Réunion du groupe de travail pour ajustements</p> <p>JUIN 2022 Réunion du groupe test pour évaluer les outils et la procédure</p> <p>SEPTEMBRE : Evaluation de l'expérimentation Réajustement du projet Réunion du groupe de travail – organisation / mise en place des ateliers collectifs</p> <p>OCTOBRE – DECEMBRE 2022 : Poursuite de l'expérimentation en complétant si besoin avec les ateliers Réunion du groupe de travail pour bilan annuel</p> <p>JANVIER 2023 : Déploiement de la méthode à l'ensemble du territoire</p>
<p>Points de vigilance</p>	<p>Respecter les rôles et missions de chacun S'appuyer sur les groupes collectifs existants Veiller à la complémentarité des dynamiques : nationale, régionale, départementale et locale (politique des 1000 premiers jours, stratégie de prévention et protection de l'enfance...) S'adapter au rythme de travail de chacun</p>
<p>PILOTE/PARTENAIRES</p>	
<p>Porteur de l'action</p>	<p>Communauté urbaine</p>

Partenaires	Institutions	Missions
	Agence Régionale de Santé	Participation au groupe de travail Soutien à la dynamique
	Groupe Hospitalier du Havre	Participation au groupe de travail et à l'expérimentation Acteur ressource Mise à disposition de l'auto-questionnaire
	Hôpital Privé de l'Estuaire	Participation au groupe de travail et à l'expérimentation
	Sages-femmes libérales	Participation au groupe de travail et à l'expérimentation
	Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Participation au groupe de travail Acteur ressource
	Département 76	Participation au groupe de travail et à l'expérimentation Acteur ressource Ateliers d'éveils

Partenaires		
	Caisse d'Allocations Familiales,	Participation au groupe de travail Acteur ressource
	Normandie Pédiatrie	Participation au groupe de travail Acteur ressource
	Mutualité française	Participation au groupe de travail Acteur ressource
	Nautilia	Participation au groupe de travail Acteur ressource
	Ville du Havre - CCAS	Participation au groupe de travail Acteur ressource
	Terra Psy	Participation au groupe de travail Acteur ressource

COMMUNICATION

Interne	/
Externe	Cooptation en année I Relai via les supports communautaires Relai via les réseaux médicaux (sextant...)

BUDGET PRÉVISIONNEL

TOTAL 2022 (formation – impression des documents)	3750 €
PROJECTION 2023	4000 €
PROJECTION 2024	4200 €
PROJECTION 2025	4400 €

FINANCEMENT

Agence Régionale de Santé
Communauté urbaine (Hors frais de personnel)

AUTRE SOUTIEN

Mise à disposition de personnel	HPE, GHH, ARS, CPAM, CAF, associations
Investissement personnel	Professionnels libéraux

ÉVALUATION

Indicateur de processus	CRITÈRES	OUTILS
	Suivi de la mise en œuvre de l'action	Tableau de suivi
Indicateur d'activité	CRITÈRES	OUTILS
	Nombre de bénéficiaires (prévu/réalisé) Nombre de réunions (prévues/ réalisées)	Tableau de suivi Comptage
	Evaluation des outils	Fiche d'évaluation
Indicateur de résultat	CRITÈRES	OUTILS
	Impact sur les sages-femmes	Entretiens ou questionnaires
	Impact sur la santé, sur le suivi de la grossesse, sur l'enfant à naître	Questionnaire à 6 mois

FOCUS QPV Relai du projet sur les territoires pour coopter des sages-femmes libérales issues des QPV

LIEN AVEC LE SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ

x	Périnatalité et développement de l'enfant
x	Psychiatrie et santé mentale
x	Santé des enfants et des jeunes
	Cancers
	Personnes en situation de handicap
	Maladies chroniques - insuffisance cardiaque
	Personnes âgées en perte d'autonomie
	Maladies chroniques asthme / BPCO
	Environnement et cadre de vie

Q SANTÉ MENTALE

La grossesse et l'arrivée d'un enfant sont synonymes de nombreux changements (sociaux, environnementaux, physiques...) et de questionnements.
Pouvoir venir apaiser ces angoisses et inquiétudes lors de cette période de fragilité est bénéfique pour le bien être global des parents / futurs parents.

AXE 3 : ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Eléments de contexte

Eléments quantitatifs et qualitatifs issus du diagnostic

- ▶ Taux de dépistage des cancers organisés inégaux sur le territoire
- ▶ Écrans : sédentarité, parents désabusés, mais eux-mêmes utilisateurs, contenu vidéo à risque et exposition dès le plus jeune âge
- ▶ Addictions et pratiques à risque
- ▶ Alcool, cannabis, tabac, sexualité, sommeil, stress, rythmes de vie...
- ▶ Alimentation (aspect financier : bien manger avec un petit budget)
- ▶ Surpoids, alimentation déséquilibrée et de mauvaise qualité nutritionnelle
- ▶ Manque d'activité physique
- ▶ Manque d'équipements ou pas forcément utilisés

Atouts du territoire

- ▶ Démarches et dispositifs de contractualisation existants : Projet Alimentaire Territorial (produits locaux, circuit court, menu végétarien...), sport sur ordonnance, démarche d'aller vers par l'Atelier Santé Ville.
- ▶ Services santé précoce : CAMSP, PMI, Service de santé scolaire
- ▶ Secteur associatif important, notamment en promotion de la santé
- ▶ Equipements existants, territoire bien doté

Préconisations retenues

- ▶ Axer et développer les actions en faveur de la promotion de la santé, notamment en faveur de la femme, l'enfant et l'adolescent
- ▶ Axer des actions en faveur de l'éducation, la sensibilisation précoce :
 - en développant des actions sur la parentalité (aide et soutien à la compétence parentale)
 - en renforçant la montée en compétence des professionnels de santé globale
- ▶ Développer le maillage territorial et la dynamique de réseau pour une réflexion en commun : sensibilisation des acteurs locaux
- ▶ Renforcer la politique de dépistage des cancers dans les communes ciblées
- ▶ Faciliter et développer la pratique d'activité physique (notamment chez l'adolescent), l'offre d'activités de loisirs et d'activités culturelles
- ▶ Informer sur l'offre existante
- ▶ Développer des actions reposant sur les compétences psychosociales (CPS) et sensibiliser sur le concept de santé globale

AXE 3 - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

THÉMATIQUE : AMÉNAGEMENT DU CADRE DE VIE

TERRITOIRE PROMOTEUR DE SANTÉ



	DESCRIPTION DE L'ACTION
Objectif général	Favoriser un environnement favorable à la santé
Objectifs opérationnels	<p>1 - Sensibiliser les acteurs du territoire à la notion de territoire promoteur de santé</p> <p>2 - Proposer un Appel à Manifestation d'Intérêt à destination des communes</p>
Public cible	Maires et élus des 54 communes
Territoires concernés	Ensemble de la Communauté urbaine
Déroulement	<p>Proposer un appel manifestation d'intérêt aux communes de la Communauté urbaine. S'appuyer sur un cahier des charges réalisé en collaboration avec un groupe de travail (Région, Département, Communauté urbaine, AURH...)</p> <p>Proposer une sensibilisation à destination des élus</p>
Calendrier	<p>MARS – JUIL. 2022 Ecriture du cahier des charges (définir une gradation d'investissement en fonction des possibilités des collectivités, de leurs ressources locales)</p> <p>JUIL. 2022 Création du groupe de travail en charge d'élaborer le cahier des charges et d'étudier les réponses à l'AMI</p> <p>AOÛT SEPT 2022 Relecture et diffusion du cahier des charges</p> <p>SEPT 2022 : Lancement de l'AMI – étude des dossiers et réponses</p> <p>OCT -NOV 2022: Retours des dossiers de candidatures Sensibilisation à destination des élus</p> <p>DEC 2022 Analyses des dossiers Envoi des réponses</p> <p>JANVIER 2023 – 2024 et 2025 réajustement et renouvellement de l'AMI</p>
Points de vigilance	<p>AMI bénéficie à tous / définir le cahier des charges pour ne pas exclure une collectivité (rurale, urbaine, industrialisée)</p> <p>S'assurer qu'avant de proposer un projet en réponse à l'AMI les porteurs aient été sensibilisés</p>

PILOTE/PARTENAIRES

Porteur de l'action Communauté urbaine – Agence Régionale de Santé

Partenaires	Institutions	Missions
	ARS	Participation au groupe de travail
	Région Normandie	Participation au groupe de travail
	AURH	Participation au groupe de travail Soutien et conseil Accompagnement de projets / études
	Communauté urbaine Directions : Habitat, développement durable	Co-portage Participation au groupe de travail

COMMUNICATION

Interne Supports internes (magasines, sites, réseaux sociaux...)

Externe Courriers explicatifs avant le lancement de l'AMI

BUDGET PRÉVISIONNEL

TOTAL 2022 (investissement – catalogues et imprimés - Formations)	53 000€
PROJECTION 2023 (formation + campagne d'affichage par exemple)	53 200 €
PROJECTION 2024	53 400 €
PROJECTION 2025	53 600€

FINANCEMENT

Agence Régionale de Santé (soutien aux actions de sensibilisation, et à certains projets répondant à la priorité du PNSE4) En attente

Communauté urbaine (**Hors frais de personnel**)

Autre soutien

Mise à disposition de personnel Agence Régionale de Santé, Région,

Investissement personnel

ÉVALUATION

Indicateur de processus	CRITÈRES	OUTILS
	Nombre de réunions Avancée de l'écriture Respect du calendrier	Tableau de suivi
Indicateur d'activité	CRITÈRES	OUTILS
	Réalisation du support Appréciation de celui-ci Mises en place des sensibilisations Nombre de sensibilisation	Comptage

Indicateur de résultat	CRITÈRES	OUTILS
	Nombre de projets proposés à l'AMI Nombre de personnes sensibilisées	Comptage Questionnaire
	Impact	Enquête d'impact en santé

FOCUS QPV
Participation au groupe de travail (apporter une expertise et une déclinaison spécifique ou renforcée sur les Quartiers Prioritaires de la Ville ou les Territoires de Veille Active) Présentation de l'AMI Soutien aux projets issus des QPV Accompagnement méthodologique

LIEN AVEC LE SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ	
	Périnatalité et développement de l'enfant
x	Psychiatrie et santé mentale
	Santé des enfants et des jeunes
	Cancers
x	Personnes en situation de handicap
	Maladies chroniques - insuffisance cardiaque
x	Personnes âgées en perte d'autonomie
	Maladies chroniques - asthme / BPCO
x	Environnement et cadre de vie

Q SANTÉ MENTALE

L'environnement est un des déterminants majeurs de la santé mentale. Les actions sur l'environnement peuvent avoir des impacts positifs sur la santé mentale des personnes. En effet, se préoccuper de l'environnement permet aux individus de se sentir bien, de trouver leur place et d'évoluer dans un cadre rassurant et propice au bien-être.

Q POLITIQUE DE LONGÉVITÉ

La capacité à se déplacer est un élément déterminant du vieillissement en bonne santé. Celle-ci nécessite un accès facilité et adapté aux espaces collectifs (de services, de soins, de loisirs...). L'activité, permet d'envisager un vieillissement en bonne santé le plus durable possible. Accompagner la mobilité des seniors est un enjeu majeur permettant de garantir l'autonomie et le lien social.

AXE 3 - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

THÉMATIQUE : PROMOUVOIR UNE BONNE UTILISATION DES LOGEMENTS

RÉFÉRENTIEL : UN LOGEMENT ADAPTABLE POUR UN HABITAT INCLUSIF



	DESCRIPTION DE L'ACTION
Objectif général	Accompagner au développement d'un parc de logements adapté aux parcours de vie
Objectifs spécifiques	1 - Développer la culture de l'adaptabilité des logements 2 - Accompagner les communes / bailleurs vers cette adaptabilité
Objectifs opérationnels	1-1 Créer un référentiel « logements promoteurs de santé » valorisant l'adaptabilité des logements aux différentes étapes de la vie 2-1 Accompagner les communes / acteurs du territoire autour de la notion d'adaptabilité des logements 2-2 Sensibiliser les bailleurs / collectivité en charge du renouvellement du parc immobilier
Public cible	Promoteurs immobiliers Bailleurs sociaux et privés Collectivités
Territoires concernés	Ensemble de la Communauté urbaine
Déroulement	Créer un groupe d'experts (Voir partenariat) En partenariat avec la Direction habitat et le Centre Communal d'Action Sociale de la ville du Havre écrire un référentiel autour de la notion de logement adaptable (logement qui peut suivre le parcours de vie et s'y adapter facilement) Celui-ci servira de point de repère aux promoteurs, bailleurs, communes souhaitant renouveler/créer le parc immobilier.
Calendrier	1^{er} et 2^{ème} trimestre 2023 Création du comité de rédaction. 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2023 : Ecriture du référentiel 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2024 : Relecture modifications... 2^{ème} trimestre 2024 Phase test Présentation du référentiel aux promoteurs (échantillon test) 2025 Diffusion du référentiel
Points de vigilance	Participation des partenaires Implication des communes Avoir une culture commune et partagée par tous les acteurs

PILOTE/PARTENAIRES		
Porteur de l'action	Communauté urbaine – CCAS	
Partenaires	Institutions	Missions
	Agence Régionale de Santé	Ecriture référentiel
	Alceane	Ecriture référentiel
	Logeo	Ecriture référentiel
	Ccas	Ecriture référentiel - COPORTAGE
	Direction Habitat	Ecriture référentiel - COPORTAGE
	La ligue havraise	Ecriture référentiel
	Association Vivre et devenir	Ecriture référentiel
	Communes	Relai du référentiel Porter à connaissance
COMMUNICATION		
Interne		
Externe	Via les élus (journaux communaux...)	
BUDGET PRÉVISIONNEL		
TOTAL 2022		0 €
PROJECTION 2023 (catalogues et imprimés - réception)		500 €
PROJECTION 2024 (catalogues et imprimés - réception)		600 €
PROJECTION 2025(catalogues et imprimés - réception – création du document)		1700 €
FINANCEMENT		
Communauté urbaine (Hors frais de personnel)		
AUTRE SOUTIEN		
Mise à disposition de personnel	Bailleurs, Agence Régionale de Santé, département 76	
Investissement personnel		
ÉVALUATION		
Indicateur de processus	CRITÈRES Nombre et diversité des partenaires impliqués (prévu/réalisé) Nombre de réunions Fidélisation de la participation	OUTILS Tableau de suivi
Indicateur d'activité	CRITÈRES Nombre et diversité partenaires mobilisés pour écrire Augmentation de la participation	OUTILS Tableau de suivi

Indicateur de résultat	CRITÈRES Nombre de promoteurs outillés par le référentiel Utilisation du référentiel Nombre de critères déjà usités par les bailleurs A long terme : évolution du parc immobilier	OUTILS Comptage Tableau de suivi Enquête
FOCUS QPV	Participation au groupe de travail (apporter une expertise et une déclinaison spécifique ou renforcée sur les Quartiers prioritaires de la ville ou les territoires de veille active)	

LIEN AVEC LE SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ

	Périnatalité et développement de l'enfant
x	Psychiatrie et santé mentale
	Santé des enfants et des jeunes
	Cancers
x	Personnes en situation de handicap
	Maladies chroniques - insuffisance cardiaque
x	Personnes âgées en perte d'autonomie
	Maladies chroniques - asthme / BPCO
x	Environnement et cadre de vie

Q SANTÉ MENTALE

Le logement est un déterminant de santé majeur. Un environnement défavorable peut avoir un impact négatif sur la santé physique et mentale. Le logement est aussi un facteur d'inclusion sociale et de rétablissement pour les personnes vivant avec un trouble psychique sévère ou un handicap.

Q POLITIQUE DE LONGÉVITÉ

La longévité s'envisage avec le maintien à domicile le plus durable possible et donc l'adaptation des logements. Pour faciliter les besoins d'adaptations qui accompagneront le vieillissement de la population, il semble pertinent d'anticiper dès à présent ces évolutions, en envisageant les logements comme étant adaptables

AXE 3 - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

THÉMATIQUE : PROMOUVOIR UNE BONNE UTILISATION DES LOGEMENTS

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION D'INCURIE



	DESCRIPTION DE L'ACTION
Objectif général	Améliorer la prise en charge globale des situations d'incurie
Objectifs spécifiques	<p>1 - Accompagner les occupants vers un mode d'habitat plus favorable à leur santé.</p> <p>2 - Permettre le rétablissement de la personne, de restaurer l'hygiène et de reconstruire un étayage social.</p>
Objectifs opérationnels	<p>1-1 Mettre en place les mesures ou outils nécessaires pour éviter la récurrence</p> <p>2-1 S'appuyer sur un prestataire expert de l'accompagnement</p> <p>2-2 Proposer un accompagnement global et coordonné de la personne</p>
Public cible	Propriétaires-occupants ou occupants du parc privé en situation d'incurie identifiés par le Service hygiène de la Communauté urbaine
Territoires concernés	54 communes du Havre Seine Métropole
Déroulement	<p>Mettre en place un accompagnement dédié, spécialisé qui permette :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de prendre le temps nécessaire pour « aller vers la personne » et d'obtenir son adhésion, - de coordonner les différents intervenants, - d'accompagner à la mise en œuvre d'un plan d'actions acceptable pour la personne et d'accompagner la mise en œuvre des travaux, - de s'assurer que des mesures sont mises en place pour éviter la récurrence <p>La prestation consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire un diagnostic (estimation un mois) : entrer en contact avec l'occupant, chercher son adhésion, expliquer la mission, établir une feuille de route, recueillir les informations (administratives, auprès des partenaires...), poser un diagnostic ; établir un engagement réciproque avec l'occupant si nécessaire en lien avec le propriétaire, - intervenir (estimation quatre mois) : élaborer un plan d'actions en fonction des éléments rapportés dans le diagnostic, formaliser les objectifs prévus, planifier et coordonner les différentes interventions (désencombrement, désinsectisation, nettoyage...), en cas de procédure(s) coercitive(s) le service hygiène planifiera et coordonnera les interventions inhérentes à ces procédures, mettre en place l'accompagnement social, faire le lien avec l'ensemble des partenaires, - réaliser un bilan et une orientation (estimation : un mois) : établir un bilan avec l'occupant sur les objectifs atteints, proposer des orientations, informer les partenaires, agir en prévention. <p>Le prestataire sera accompagné tant que nécessaire par le Service hygiène qui sera associé à l'ensemble de la démarche.</p> <p>À l'issue de cet accompagnement de six mois, une prolongation pourra être proposée si nécessaire. Les interventions devront être basées sur les principes de réassurance et de bienveillance (agir sur la confiance en soi et l'estime de soi en valorisant les compétences de la personne, en l'aidant à prendre conscience de ses difficultés et à les accepter, en l'accompagnant vers la résolution de celles-ci) ou encore agir sans jugement en assurant une écoute empathique et en objectivant les observations.</p> <p>Il est proposé de démarrer une phase pilote avec un premier accompagnement puis après évaluation de celle-ci, envisager l'accompagnement de 5 dossiers par an en partenariat avec l'Association Vivre et devenir.</p>

Calendrier

- septembre 2022 : demande de devis à des prestataires proposant ce type de mission
- fin octobre 2022 : proposition d'un premier dossier à accompagner
- 2023 : pérennisation de l'action pour cinq accompagnements par an

Points de vigilance

PILOTE/PARTENAIRES

Porteur de l'action

Communauté urbaine

Partenaires

Institutions

Missions

Agence Régionale de Santé

Suivi du projet
Financement

ARS, DDTM

Soutien financier (sous réserve de validation) et accompagnement en cas de procédure coercitive

Association Vivre et Devenir

Coordination des dossiers relevant de leurs compétences spécifiques

CLHI

Coordination du dossier en cas de blocage

PDLHI

Partage d'expériences (au niveau départemental)

PNLHI

Accompagnement administratif et juridique, partage d'expériences (au niveau national)

Caisse d'Allocation Familiale

Soutien financier (sous réserve de validation) et accompagnement si occupant allocataire CAF

Sextant 76, le DAC Seine et Mer

Lien avec le médical

COMMUNICATION

Interne

Externe

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

TOTAL 2022

3 600 €

PROJECTION 2023

28 000 €

PROJECTION 2024

PROJECTION 2025

FINANCEMENT

Communauté urbaine (Hors frais de personnel)

Agence Régionale de Santé, DDTM, CAF (en cours de montage)

AUTRE SOUTIEN

Mise à disposition de personnel

Investissement personnel

ÉVALUATION

Indicateur de processus	CRITÈRES Nombre de réunion (prévues / réalisées)	OUTILS Tableau de suivi
Indicateur d'activité	CRITÈRES Relais renforcés / croiser les noms entre ceux qui orientent Partenaires intégrés à la démarche	OUTILS Entretiens
Indicateur de résultat	CRITÈRES Nombre de dossiers accompagnés Nombre de personnes ayant retrouvé un niveau d'hygiène acceptable dans leur habitat Nombre de personnes bénéficiant d'un accompagnement spécifique à l'issue du suivi Nombre de procédures coercitives Durée de l'accompagnement Nombre d'échecs et analyse de ceux ci	OUTILS Comptage
FOCUS QPV /		

LIEN AVEC LE SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ

	Périnatalité et développement de l'enfant
x	Psychiatrie et santé mentale
	Santé des enfants et des jeunes
	Cancers
	Personnes en situation de handicap
	Maladies chroniques - insuffisance cardiaque
	Personnes âgées en perte d'autonomie
	Maladies chroniques asthme / BPCO
x	Environnement et cadre de vie

Q SANTÉ MENTALE

L'habitat dégradé est souvent lié à des problématiques de santé mentale (maladies détectées ou non, souffrance psychiques...). Les anticiper permet d'agir auprès du public en intervenant plus précocement et en évitant la dégradation de l'état de santé. Cette détection permet d'envisager une orientation plus rapide vers des services adaptés.

Q POLITIQUE DE LONGÉVITÉ

La question de la souffrance psychique liée au vieillissement questionne, notamment en matière d'accueil des patients. Détecter plus tôt les fragilités permet d'envisager l'avenir des patients et d'anticiper les prises en charges.

SUIVI DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



DESCRIPTION DE L'ACTION	
Objectif général	Organiser le suivi du Contrat Local de Santé
Objectifs spécifiques	Installer la gouvernance du Contrat Local de Santé
Objectifs opérationnels	Mettre en place les instances de pilotage (COFIL, Groupe de suivi)
	Animer ces groupes
	Informier et communiquer avec les participants
Public cible	Partenaires et signataires du Contrat Local de Suivi
Territoires concernés	/
Déroulement	Créer les différents groupes Organiser des rencontres régulières : trimestrielles pour le groupe suivi semestrielles pour le COFIL Réaliser des comptes rendus et les partager
Calendrier	2021 Mise en place du COmité de PILotage Réunions du COFIL (avril, juillet et novembre)
	2022 Réunions du COFIL (mai, juin novembre)
	2023 Rencontres du COFIL (mai et novembre)
	2024 Rencontres du COFIL (mai et novembre)
Points de vigilance	Participation de l'ensemble des membres Qualité de la communication
PILOTE/PARTENAIRES	
Porteur de l'action	Communauté urbaine
Partenaires	Institutions Missions

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole	Préparation du COFIL (préparation des documents, invitations, ordre du jour...) Participation au COFIL Suivi du COFIL (comptes-rendus)
Agence Régionale de Santé	Participation au COFIL
Région Normandie	Participation au COFIL
Département 76	Participation au COFIL
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Participation au COFIL
Sous-Préfecture	Participation au COFIL
Caisse d'Allocations Familiales	Participation au COFIL

COMMUNICATION

Interne

Externe Invitations

BUDGET PRÉVISIONNEL

TOTAL 2022 (Impression + signature du CLS) 2250 €

TOTAL 2023

TOTAL 2024

FINANCEMENT

Communauté urbaine

ÉVALUATION

Indicateur de processus	CRITÈRES Nombre et diversité partenaires impliqués (prévu/réalisé) Nombre de réunions (prévu/réalisé) Fidélisation de la participation	OUTILS Tableau de suivi
Indicateur d'activité	CRITÈRES Respect du calendrier	OUTILS Tableau de suivi
Indicateur de résultat	CRITÈRES Meilleure communication / coordination du CLS	OUTILS Entretiens

ÉVALUER LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



DESCRIPTION DE L'ACTION		
Objectif général	Développer une évaluation quantitative, qualitative et probante	
Objectifs spécifiques	Mettre en place une évaluation continue	
Objectifs opérationnels	Créer des outils d'évaluation globale Mettre en place une évaluation suivie des actions Créer et animer un groupe de suivi et informer le COPIL	
Public cible	Partenaires et signataires du Contrat Local de Suivi	
Territoires concernés	/	
Déroulement	Construire des outils de suivi et d'évaluation. Avec le groupe suivi, avoir des temps d'évaluation réguliers permettant le réajustement de la démarche sur les 3 ans.	
Calendrier	2022 Création des outils de suivi (tableau de suivi, comptes-rendus...) Mise en place et première rencontre du groupe suivi 2023 Rencontres du groupe suivi (mars, juin, septembre et décembre) 2024 Rencontres du groupe suivi (mars, juin, septembre et décembre)	
Points de vigilance	Participation des partenaires Utilisation régulière des outils	
PILOTE/PARTENAIRES		
Porteur de l'action	Communauté urbaine	
Partenaires	Institutions	Missions
	La Communauté urbaine :	Participation au suivi et à l'évaluation
	L'Agence Régionale de Santé :	Participation au suivi et à l'évaluation
	Représentants des groupes de travail	Participation au suivi et à l'évaluation
	Les professionnels de santé (Communauté Pluriprofessionnelle Territoriale de Santé)	Participation au suivi et à l'évaluation

COMMUNICATION

Interne

Externe

Invitations

BUDGET PRÉVISIONNEL

TOTAL 2022

TOTAL 2023

TOTAL 2024

FINANCEMENT

Communauté urbaine

ÉVALUATION

Indicateur de processus

CRITÈRES

Nombre et diversité partenaires impliqués (prévu/réalisé)
 Nombre de réunion
 Fidélisation de la participation

OUTILS

Tableau de suivi

Indicateur d'activité

CRITÈRES

Respect du calendrier
 Usage des outils

OUTILS

Tableau de suivi

Indicateur de résultat

CRITÈRES

Qualité de l'évaluation

OUTILS

Bilan final

COMMUNICATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



DESCRIPTION DE L'ACTION		
Objectif général	Promouvoir le Contrat Local de Santé et ses actions	
Objectifs spécifiques	Etablir un plan de communication autour du Contrat Local de Santé	
Objectifs opérationnels	Définir et créer des outils et des modalités de communication Travailler conjointement avec la direction communication Utiliser les canaux de communication existants	
Public cible	Partenaires et habitants du territoire	
Territoires concernés	/	
Déroulement	Définir avec la Direction de la communication des modalités de communication propres au CLS Créer les outils adéquats Mettre en place et utiliser ces outils tout au long de la mise en œuvre du CLS et à chaque temps institutionnel	
Calendrier	2022 Rencontre avec la Direction de la communication 2023 Utilisation et suivi de la communication 2024 Utilisation et suivi de la communication	
Points de vigilance	Participation des partenaires Qualité de la communication Suivi et régularité	
PILOTE/PARTENAIRES		
Porteur de l'action	Communauté urbaine	
Partenaires	Institutions	Missions
	Service communication	Définition et création des outils et modalité de communication
	Communes	Porter à connaissance

COMMUNICATION

Interne Supports existants

Externe Supports existants

BUDGET PRÉVISIONNEL

TOTAL 2022

TOTAL 2023

TOTAL 2024

FINANCEMENT

Communauté urbaine

ÉVALUATION

Indicateur de processus

CRITÈRES
Nombre de réunion

OUTILS
Tableau de suivi

Indicateur d'activité

CRITÈRES
Respect du calendrier

OUTILS
Tableau de suivi

Indicateur de résultat

CRITÈRES
Nombre de communes informées
Nombre de d'habitants informés
Nombre de partenaires informés

OUTILS
Enquête / entretiens

Compréhension du CLS et de ses actions

Annexe 2 — **Le Schéma régional de santé**

Le Schéma régional de santé (SRS) est la déclinaison opérationnelle du Projet régional de Santé (PRS) permettant d'en atteindre les objectifs stratégiques. Ce schéma est le fruit d'une démarche participative et concertée avec les partenaires de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie et les acteurs de la démocratie en santé. L'objectif est d'organiser l'action en santé publique, en Normandie, pour prévenir et répondre aux ruptures identifiées dans les huit parcours prioritaires régionaux : périnatalité et développement de l'enfant ; santé des jeunes ; personnes en situation de handicap ; personnes âgées en perte d'autonomie ; psychiatrie et santé mentale ; cancers ; maladies chroniques-insuffisance cardiaque et maladies chroniques-asthme-BPCO.

Pour la Normandie, le schéma Régional de Santé 2018 – 2023 se donne comme objectifs :

- ① Prévenir les pratiques addictives
- ② Promouvoir des comportements alimentaires favorables à la santé et lutter contre la sédentarité
- ③ Prévenir le mal-être et le suicide
- ④ Agir précocement pour garantir de meilleures chances de bonne santé
- ⑤ Prévenir la perte d'autonomie dans une stratégie de « bien vieillir »
- ⑥ Permettre l'accès des personnes en situation de handicap aux programmes de prévention, promotion de la santé
- ⑦ Promouvoir la santé sexuelle dans une approche globale et positive
- ⑧ Promouvoir un environnement favorable à la santé

Annexe 3 — **Déterminants de santé à activer
pour améliorer l'état de santé
de la population au regard
du diagnostic établi**

- ▶ Perception et connaissance de la santé globale
- ▶ Parcours de Santé
- ▶ Maillage territorial
- ▶ Système de santé et aménagement du territoire
- ▶ Mobilité

**ACCÈS AUX SOINS
ET À LA SANTÉ
POUR TOUS**

- ▶ Compétences psychosociales
- ▶ Connaissances et appropriation des équipements
- ▶ Education précoce
- ▶ Parentalité
- ▶ Maillage territorial
- ▶ Pratiques et conduites à risques
- ▶ Hygiène de vie
- ▶ Habitudes de vie et comportements

**COMPORTEMENTS
FAVORABLES À LA
SANTÉ**

- ▶ Ressources communautaires
- ▶ (Réseaux associatifs, soutien social...)
- ▶ Environnement favorable à la santé
- ▶ Cohésion sociale
- ▶ Milieux d'hébergements
- ▶ Aménagement du territoire
- ▶ Politique de la longévité

**ENVIRONNEMENT
ET CADRE DE VIE**

Annexe 4 — **Liste des partenaires**

Agence Régionale de Santé	Hôpital Privé Estuaire
Association Vivre et devenir	La ligue havraise
Associations de patients	Logeo
AURH	Mutualité française
Bailleurs	Nautilia
Caisse d'Allocations Familiales,	Normandie Pédiatrie
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	OR2S
CAMI	Ordre des médecins
Cdos 76	Plan Territorial de Santé Mentale
CDPMR 76	Planeth Patient
Centre Régional de Coordination et de Dépistage des Cancers	Pole de lutte contre l'habitat indigne
Cheers	Région Normandie
Clinique des Ormeaux	Sages-femmes libérales
Clubs sportifs	Service vie étudiante (collectivité)
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé	Sextant 76
Communauté urbaine (service Habitat, dévelop- pement durable...)	SIG
Communes	Terra Psy
Département 76	Université
Fédérations sportives	UC-Institut inter Régional pour la Santé
Groupe Hospitalier du Havre	



lehavreseinemetropole.fr